



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG

Conférence nationale du 30 novembre 2023

«Intégration de la thématique de la violence domestique et de la violence à l'égard des femmes dans la formation des infirmiers/infirmières et des sages-femmes»

Best Western Plus Hotel Bern
Zeughausgasse 9, CH-3011 Bern



Mot de bienvenue

Déborah Prisi Brand, Cheffe de Division a.i.
Professions de la santé,
Office fédéral de la santé publique OFSP



SRF Puls: Häusliche Gewalt dokumentieren!

Extrait du reportage (en allemand) « Violence domestique - Préserver les marques avant qu'elles ne s'estompent » :

[Häusliche Gewalt dokumentieren! - Wissen - SRF](#)



MENTIMETER QR CODE

Posez vos questions
sur Mentimeter via le
code QR ou
directement sur :

www.menti.com

Code: **42 34 88**



30 novembre 2023

Standards minimaux pour la formation initiale et continue pour le champ professionnel sage-femme

Luzia Siegrist,
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG





Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul; RS 0.311.35)

Conseil de l'Europe 46 Etats membres

Signatures

Toutes les Etats membres - sauf Azerbaïdjan

Ratifications (Situation au 22.11.2023)

37 Etats membres

Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovence, Suède, **Suisse**, Ukraine

Retrait: Turquie

1 Organisation internationale

Union européenne



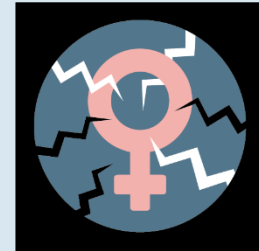
* All references to Kosovo, whether in the territory, institutions or population, in this text shall be understood in full compliance with United Nations Security Council Resolution 1244 and without prejudice to the status of Kosovo.
Map and flag for the Republic of Kosovo.
Designed by: Lutzke Mapping AG - 07/2022 (06/2023) - April 2022



Pierres angulaires de la Convention d'Istanbul

Première convention internationale contraignante protégeant pleinement les femmes contre toutes les formes de violence

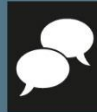
- Reconnaissance de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique comme une **violation** grave **des droits humains**
- Encouragement à appliquer la convention à **toutes les victimes de violence domestique**
- **Harmonisation** des législations, approches et stratégies nationales dans l'espace européen et au-delà
- Pas de procédure de recours individuel
- En vigueur pour la Suisse depuis **le 1^{er} avril 2018**





Champs d'action de la **Convention d'Istanbul**

CHAMPS D'ACTION THÉMATIQUES



PRÉVENTION DE LA VIOLENCE (*PRÉVENTION*)

But: la violence à l'égard des femmes et la violence domestique diminuent grâce à la prévention.



PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE (*PROTECTION*)

But: les victimes de violence reçoivent une protection et une assistance appropriées.



POURSUITE PÉNALE (*POURSUITES*)

But: les délits de violence sont poursuivis et leurs auteur·e·s répondent de leurs actes.

CHAMP D'ACTION AXÉ SUR LE PILOTAGE



DÉMARCHE GLOBALE ET COORDONNÉE (*POLITIQUES INTÉGRÉES*)

But: la mise en œuvre est globale et coordonnée à tous les niveaux de l'État fédéral.



Formes de violence selon la Convention d'Istanbul

Violence psychologique (art. 33)

Harcèlement (Stalking) (art. 34)

Violence physique (art. 35)

Violence sexuelle, y compris le viol (art. 36)

Mariages forcés (art. 37)

Mutilations génitales féminines (art. 38)

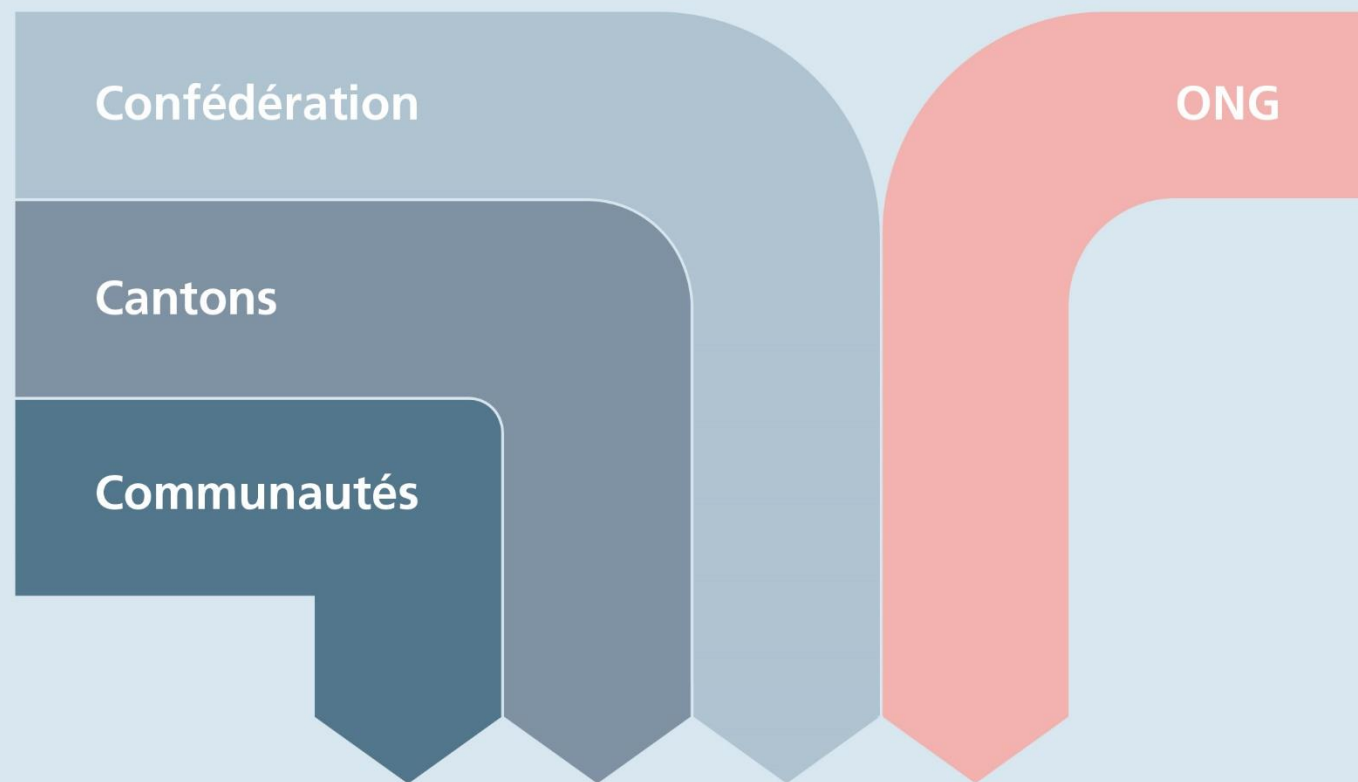
Avortement et stérilisation forcés (art. 39)

Harcèlement sexuel (art. 40)





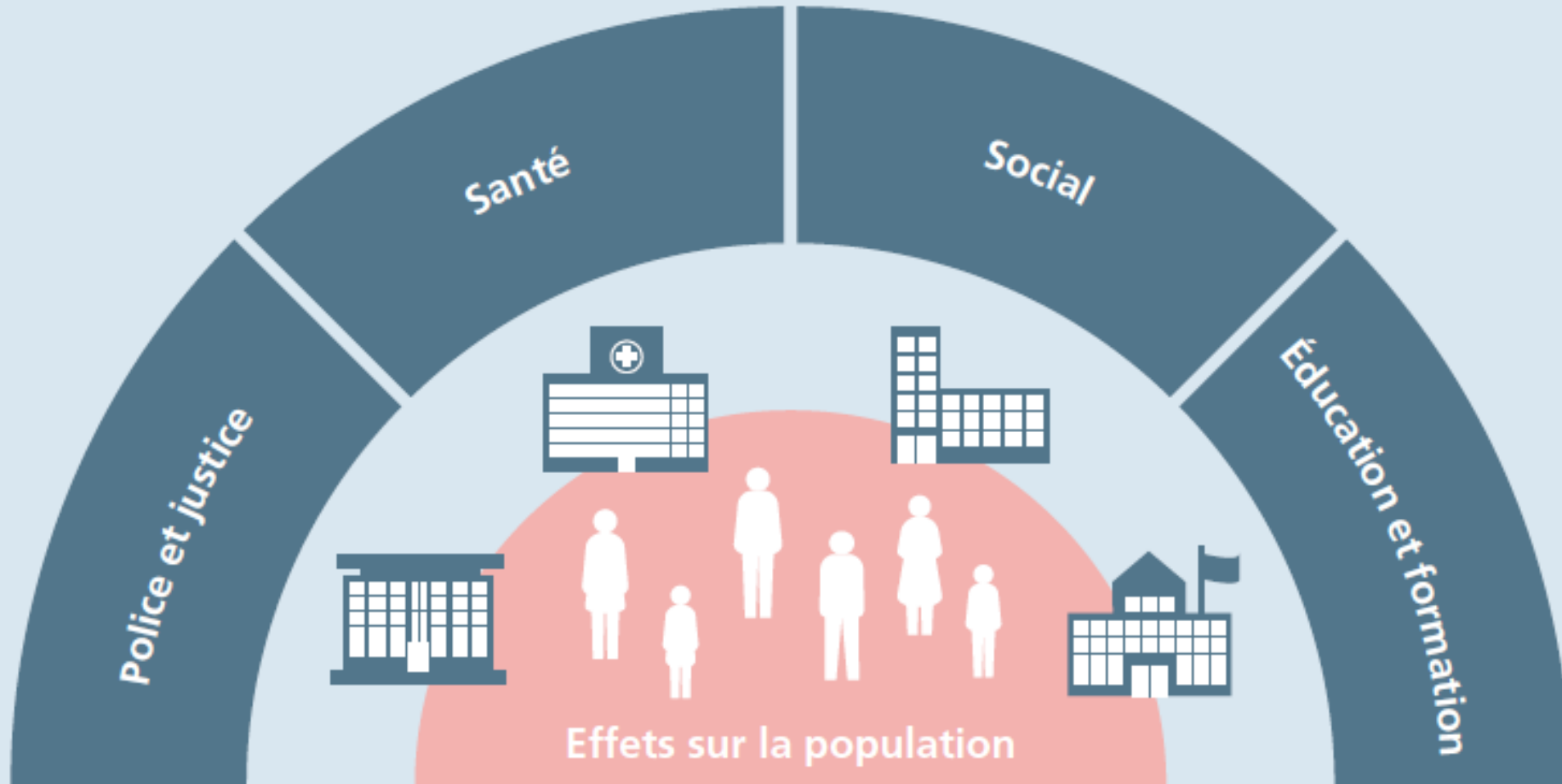
Collaboration entre différents acteurs pour une mise en œuvre efficace



Mesures de prévention et de lutte
contre la violence à l'égard des
femmes et la violence domestique



Mise en oeuvre en Suisse: Tâche transversale et commune





Plan d'action national en vue de la mise en oeuvre de la Convention d'Istanbul 2022–2026 (PAN CI)





Mesure 13 du PAN CI (art. 15 de la Convention d'Istanbul)

13

Analyser la nécessité d'agir et élaborer des recommandations et des normes pour la formation de base et la formation continue des professionnelles et professionnels et des bénévoles concernant la violence domestique et la violence envers les femmes.

- Art. 15 Formation des professionnels

¹ Les Parties dispensent ou renforcent la formation adéquate des professionnels pertinents ayant affaire aux victimes ou aux auteurs de tous les actes de violence couverts par le champ d'application de la présente Convention, sur la prévention et la détection de cette violence, l'égalité entre les femmes et les hommes, les besoins et les droits des victimes, ainsi que sur la manière de prévenir la victimisation secondaire.

² Les Parties encouragent l'inclusion dans la formation mentionnée au par. 1, d'une formation sur la coopération coordonnée interinstitutionnelle afin de permettre une gestion globale et adéquate des orientations dans les affaires de violence couverte par le champ d'application de la présente Convention.



CEDAW /C/CHE/CO/6 Observations finales sur le sixième rapport périodique de la Suisse*

42. a) De renforcer systématiquement les capacités des forces de l'ordre, des magistrats, des travailleurs sociaux et des professionnels de la santé en ce qui concerne les méthodes d'enquête et d'interrogatoire tenant compte de la dimension de genre, afin d'éviter une victimisation secondaire, et de veiller à ce que les femmes qui signalent des violences fondées sur le genre aient accès à des services de soutien adéquats tenant compte de la dimension de genre et des spécificités culturelles et soient protégées des représailles et du dénuement ;

22.3084

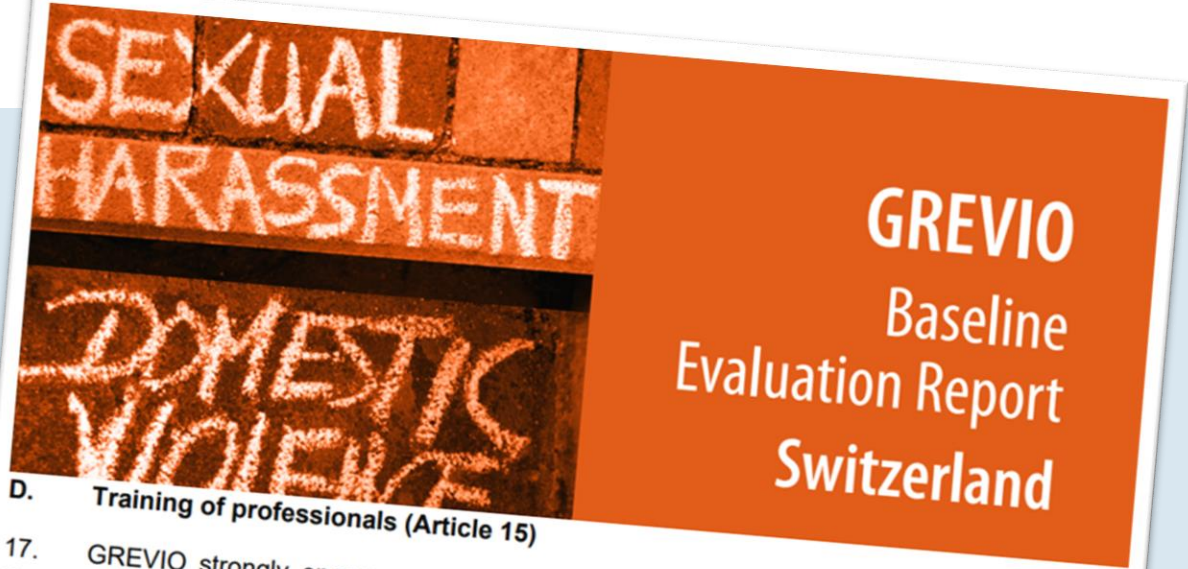
INTERPELLANZA

Formazione delle figure professionali e misure per prevenire la vittimizzazione
secondaria

21.4629

INTERPELLATION

Schulungen und Weiterbildungen für Richter und Richterinnen



D. Training of professionals (Article 15)

17. GREVIO strongly encourages the Swiss authorities to take the necessary measures to ensure, in close co-operation with relevant civil society organisations, that all professionals dealing with victims or perpetrators of all forms of violence covered by the scope of the Istanbul Convention, in particular police and the judiciary, receive systematic and mandatory initial and in-service training on identifying and responding to all forms of violence against women. To this end, the Swiss authorities should in particular (paragraph 97) :

- a. devise harmonised standards for the initial and in-service training of all the professional categories concerned while ensuring that the guidance given is in line with the principles of the Istanbul Convention;

21.4215

POSTULAT

Pour une protection suffisante des victimes de violences sexuelles



Convocation du groupe de suivi

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

Conférence Suisse contre la Violence Domestique CSVD

Réseau d'ONG Convention d'Istanbul : Fédération Solidarité Femmes DAO

Comité national d'expertise sur la violence sexualisée

Élaboration des premières ébauches

Implication du Centre de formation sur la violence domestique et du réseau élargi d'ONG de la Convention d'Istanbul

Réflexion sur les projets avec des conférences spécialisées et des professionnelles et professionnels

Par ex., standards minimaux sage-femme:

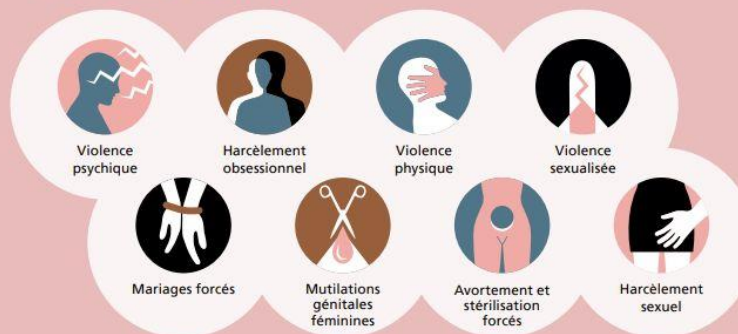
- Retour du Centre de formation sur la violence domestique
- Retour de la Fondation PROFA - Conseil en périnatalité



Champ professionnel sage-femme : Compétences recommandées dans le domaine de la violence liée au genre et de la violence domestique

L'action compétente des catégories professionnelles impliquées est un élément central de la prévention et de la lutte contre la violence liée au genre, la violence sexualisée et la violence domestique. Les compétences pertinentes pour le champ professionnel sage-femme sont exposées ici.

PROTECTION CONTRE



CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Définitions et bases légales

- Les notions de violence liée au genre et de violence domestique
- Le cycle de la violence
- Les bases légales applicables en Suisse

Ampleur et impact sur la population

- Chiffres enregistrés et chiffres non enregistrés
- Impact selon les différents groupes de population

Causes, facteurs de risque et facteurs de protection

- Facteurs au niveau de l'individu, du couple, de la communauté et de la société
- Facteurs de risque de violence
- Facteurs de protection contre la violence

Les formes de violence et leurs conséquences

- Les différentes formes de violence
- Conséquences pour la santé
- Conséquences sociales
- La transmission transgénérationnelle de la violence

Impact de la violence domestique et de la violence sexualisée sur les enfants

- Ampleur de l'impact
- Conséquences de la violence
- Mise en danger du bien de l'enfant

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Reconnaître et aborder la violence

- Détecter la violence
- Aborder le sujet de la violence
- Adresser à des structures appropriées (triage)

Soutenir les mères victimes de violence

- Information
- Les conséquences de la violence pour l'enfant
- Orientation vers des structures appropriées

Reconnaître la violence dans la petite enfance

- Détection précoce de la violence
- Les conséquences de la violence pour le fœtus et le petit enfant
- Détection et évaluation des mises en danger





Élaboration d'autres standards minimaux

Droit ✓	Sage-femme ✓
Police	Santé + Soins
Journalisme + Médias	Médecine
École + Pédagogie	Psychiatrie + Psychologie
Travail social	Pharmacie + Droguerie
Migration	Armée
Travail bénévole	Employeurs / RH

Publication & mise en œuvre

- En coordination avec la CSVD dans chaque canton
- Contacts avec les associations professionnelles + institutions de formation (continue) des groupes professionnels concernés



Informations complémentaires

Site officiel du Conseil de l'Europe sur la Convention d'Istanbul

→ www.coe.int/fr/web/istanbul-convention

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG)

www.bfeg.admin.ch > Violence à l'égard des femmes et violence domestique
Sous « Publications violence à l'égard des femmes », vous trouverez les standards minimaux pour la formation initiale et continue, les feuilles d'information sur la violence domestique, ainsi que d'autres publications et études.

Statistiques OFS Violence domestique et Violence sexualisée

→ www.ofs.admin.ch > Criminalité et droit pénal > Police

Conférence Suisse contre la Violence Domestique (CSVd)

→ www.csvd.ch

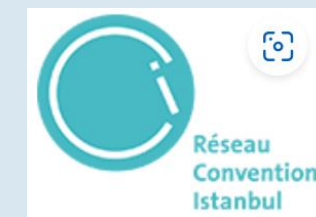
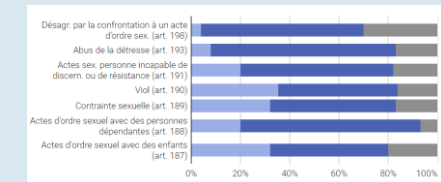
Réseau d'ONG Convention d'Istanbul

→ www.istanbulkonvention.ch

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



Merci pour votre engagement!

Luzia.Siegrist@ebg.admin.ch



1er Modèle: Intégration de la thématique de la violence domestique dans le programme Bachelor de Sage-femme

Ornella Rouveirolles (elle, she, sie)

Sage-femme

Chargée de cours HES

Master en Sciences de la Santé HES-SO/UNIL

h e d s

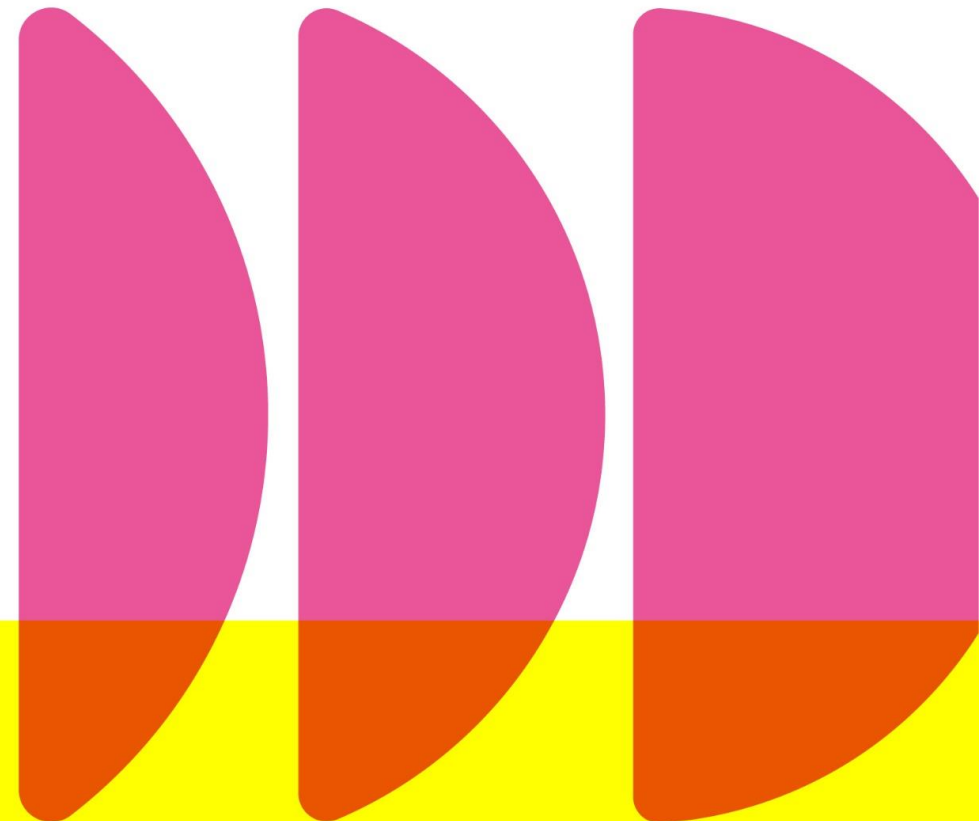
Haute école de santé
Genève

HEdS
Haute école de santé
de Genève

47, av. de Champel
1206 Genève
+41 22 558 53 70

info.heds@hesge.ch
www.hesge.ch/heds

Hes-SO GENÈVE
Haute École Spécialisée
de Suisse occidentale



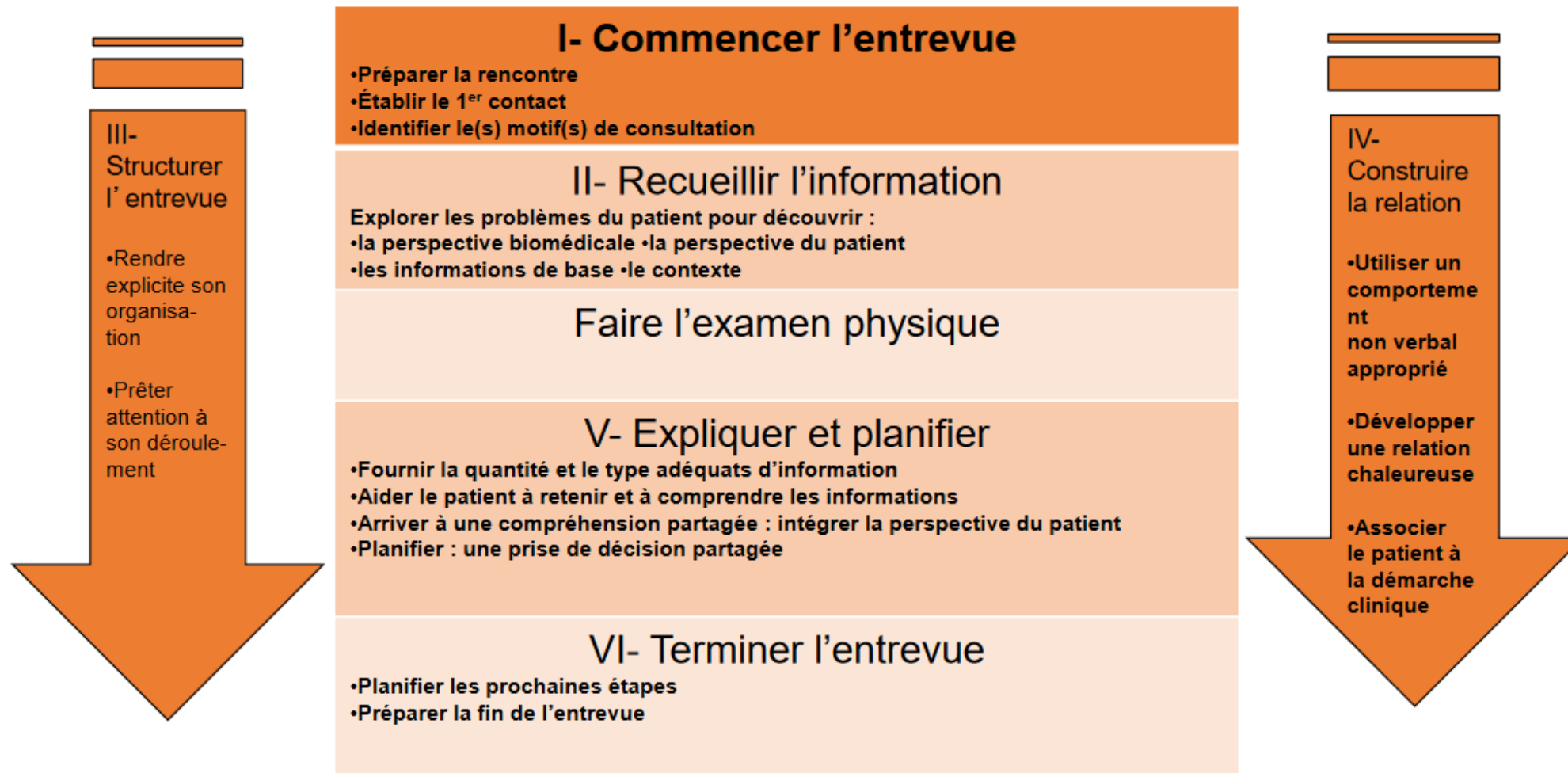
Introduction

- Vous êtes sage-femme aux consultations d'un hôpital universitaire
- Madame Tulipe a rendez-vous aujourd'hui pour sa 2^{ème} consultation prénatale à 16SA 3/7
- Vous venez de croiser dans le service une de vos collègues sage-femme qui a reçu Madame Tulipe il y a 4 semaines pour sa 1^{ère} consultation de grossesse
- L'examen obstétrical était normal
- Votre collègue vous rapporte son inquiétude concernant cette patiente : en effet elle l'avait trouvé très triste, recroquevillée sur elle-même, elle a l'air d'avoir peur de tout. Madame a évoqué «*un mari pas toujours facile....*»

Contexte pédagogique

- Etudiant · e · s sage-femme 3^{ème} année bachelor – voie initiale
- Semestre 6 – Dernier module d'obstétrique avant le diplôme
- Année construite autour de la complexité
- Prérequis :
 - Communication centrée sur la personne
 - Questions de genre, sexe et santé
 - Déterminismes de la santé et santé publique
 - Violences dans les soins / en stage

Modèle de soins : le Calgary-Cambridge



Traduit et adapté de Kurtz S, Silverman J, Benson J, Draper J. *Marrying Content and Process in Clinical Method Teaching: Enhancing the Calgary-Cambridge Guides*. Academic Medicine 2003 ; 78 (8) : 802-809.

Illustration 1 : le Calgary-Cambridge

Présentation du modèle pédagogique: les objectifs

- Reconnaître les stéréotypes de genre et les différents types de violence
- Connaître des notions générales du cadre légal suisse
- Connaître le cycle de la violence, les mécanismes de l'emprise psychologique
- Reconnaître les enjeux de santé pour les victimes, les auteur · ice · s et les enfants témoins
- Dépister la violence, évaluer la gravité
- Orienter les victimes vers des propositions d'aide associations, autorités, réseau de soin etc.
- Réfléchir et intégrer le dépistage des violences dans la pratique sage-femme

Présentation du modèle pédagogique: les objectifs

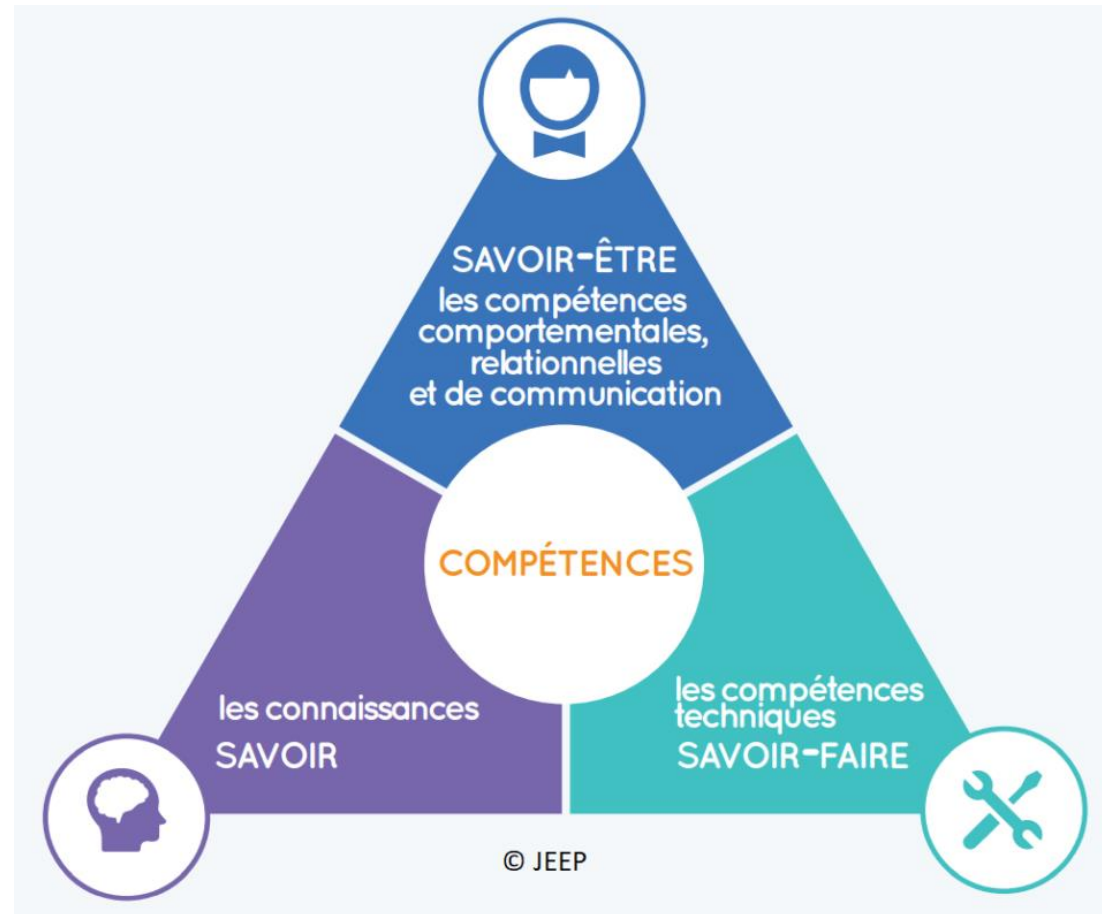


Illustration 2. Savoir, Savoir-faire et Savoir-être. Tiré de : © JEEP, 2020. Disponible sur : <https://www.jeeptxl.be/etudiant/lecole-et-apres/tes-attitudes-pro/>

Présentation du modèle pédagogique : la journée 1

- Drsse Isabelle Navaria - Gynécologue de ville à Genève

Vignettes sur différentes formes de violences rencontrées en cabinet.

- Dr Escard - Chef de service de l'Unité Interdisciplinaire de Médecine et Prévention de la Violence - HUG

Données populationnelles - Enjeux du dépistage – Présentation de l'UIMPV

- Madame Chloé Python - Sage-femme indépendante - Educatrice Maison OBB

Réseau interdisciplinaire et rôle sage-femme au travers de vignettes

- Madame Ornella Rouveirolles - Sage-femme indépendante et chargée de cours HES

Accueil des émotions et ressentis des étudiant · e · s

Perspectives d'amélioration des pratiques : modèle des soins centrés sur le trauma

Exemples de projets de centre d'accueil pour les femmes et rôle sage-femme

Présentation du modèle pédagogique : la journée 2



Illustration 3. Centre de Simulation Interprofessionnel. Tiré de la vidéo:
Bienvenue au CiS, Centre Interprofessionnel de Simulation.

CIS, 2022. Disponible sur :

<https://www.cis-ge.ch/video>

Présentation du modèle pédagogique : la journée 2

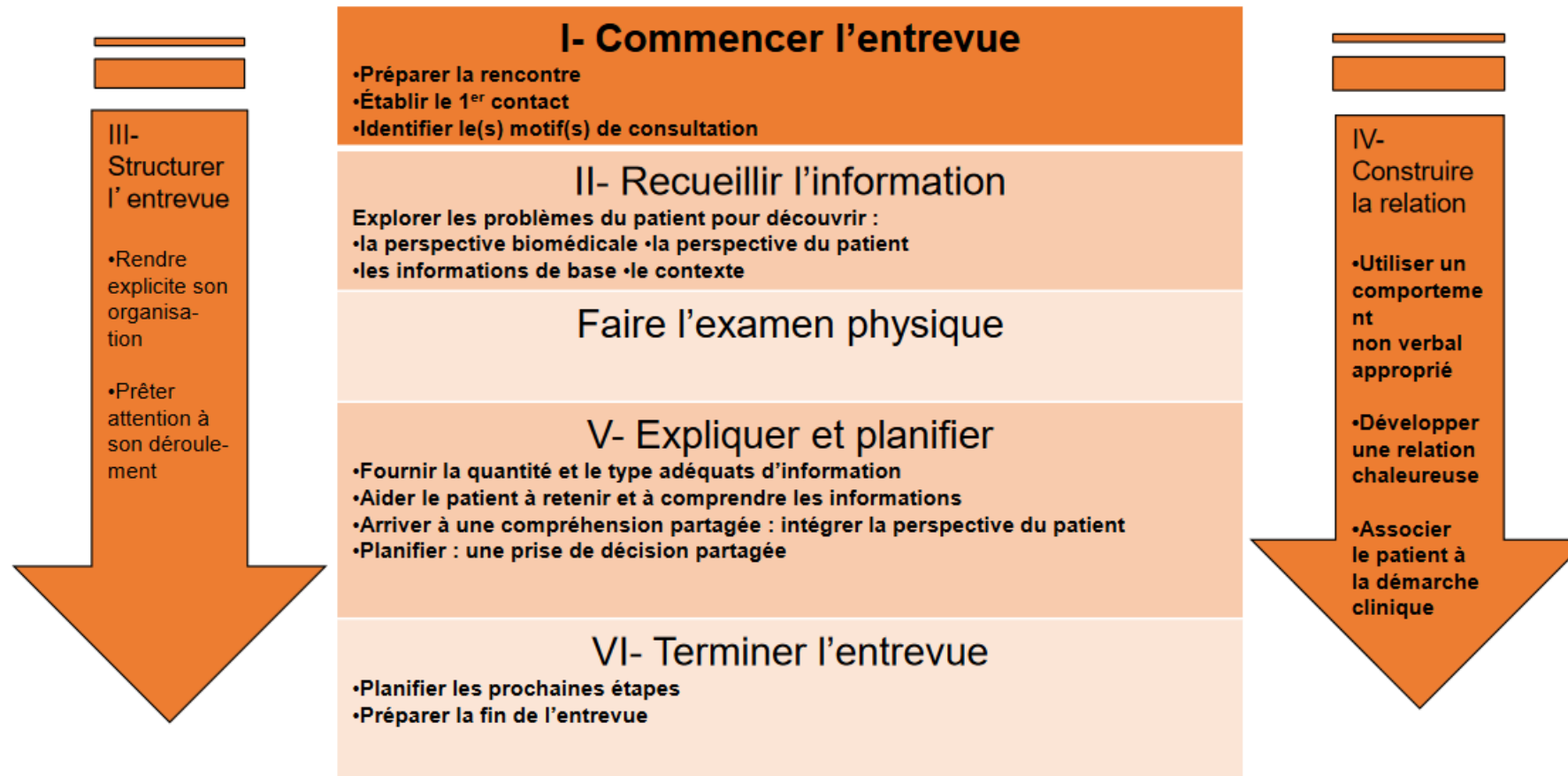
- Madame Sandrine Racine - Sage-femme indépendante et chargée de cours HES
- Madame Ornella Rouveirolles - Sage-femme indépendante et chargée de cours HES
- Pratique simulée avec patiente standardisée
- 4 périodes d'enseignement pour chaque groupe
- Groupes d'environ 10 -12 étudiant · e · s
- Débriefing format stop and go

Présentation du modèle pédagogique : la journée 2



Illustration 4 et 5. Dispositif de simulation.
Tiré de la vidéo: Développer l'Interprofessionnalité grâce à la simulation. IPSO, 2022. Disponible sur :
<https://www.cis-ge.ch/video>

Modèle de soins : le Calgary-Cambridge et le dépistage des violences domestiques



Traduit et adapté de Kurtz S, Silverman J, Benson J, Draper J. *Marrying Content and Process in Clinical Method Teaching: Enhancing the Calgary-Cambridge Guides*. Academic Medicine 2003 ; 78 (8) : 802-809.

Illustration 1 : le Calgary-Cambridge

Défis et Solutions : Sécurité émotionnelle des étudiant·e·s

- Cadre de sécurité de la Pratique Simulée : respect, confidentialité & soutien mutuel
- Deux journées en présentiel
- Non obligation de jouer la pratique simulée
- Reconnaissance des émotions et orientation si besoin
- Possibilité d'un entretien individuel avec les enseignantes à tout moment
- Alternance des interventions entre vignettes et cours magistraux



Illustration 6. Les six principes fondateurs du Trauma Informed Care .
D'après Substance Abuse and Mental Health Services Administration (2014)
Disponible sur : <https://obstetrica.hebamme.ch/fr/profiles/3f957b8ee011-obstetrica/editions/obstetrica-3-2023/pages/page/7>

Défis et Solutions : Qualité de la pratique simulée

- Deux entraînements du scénario préétabli avec une comédienne professionnelle
- Comédienne dirigée pour réagir selon des mots clés et/ou attitudes attendues
- Cadre technique et logistique du Centre de Simulation Interprofessionnel de Genève
- Deux enseignantes sage-femme formées + expertises de terrain communication et violences

Perspectives et nouveau programme cadre

- Un serious game numérique autour de la disparition d'une femme
 - ⇒ Intégration de l'interprofessionnalité santé et social
 - ⇒ Réseau associatif, réponses à l'urgence
- Favoriser le temps face à face avec les intervenants pour du travailler autours de vignettes cliniques
- Intégrer le concept d'exposome et de durabilité sociale via l'analyse d'une vignette
- Renforcer le repérage des violences domestiques faites aux enfants
- Renforcer la connaissance du cadre légal dans la pratique sage-femme

Références

Kurtz, S., Silverman, J., Benson, J., & Draper, J. (2003). Marrying content and process in clinical method teaching: enhancing the Calgary-Cambridge guides. *Academic medicine : journal of the Association of American Medical Colleges*, 78(8), 802–809. <https://doi.org/10.1097/00001888-200308000-00011>

Substance Abuse and Mental Health Services Administration's (2014). Trauma and Justice Strategic Initiative SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach. Rockville, MD.: Substance Abuse and Mental Health Services Administration. <https://ncsacw.acf.hhs.gov>

Je vous remercie pour votre écoute



Illustration 7. Collectif "#Nous Toutes" en novembre 2022 à Paris. Tiré de Julien de Rosa pour l'AFP, 2022.
Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/violences-faites-aux-femmes-le-temps-et-l-argent-que-l-on-n-investit-pas-ce-sont-des-femmes-qui-meurent-temoignent-les-associations-2845439.html>

2ème Modèle:

Formation postgrade/continue des infirmiers et des infirmières: CAS Forensic Nursing



Karin McEvoy
Responsable des études
karin.mcevoy@bfh.ch



Berner
Fachhochschule

u^b

b
**UNIVERSITÄT
BERN**

Medizinische Fakultät
Institut für Rechtsmedizin

Données concernant le cursus CAS

- Haute école spécialisée bernoise Santé
- 12 ECTS-Credits
 - Reconnaître les victimes de violence
 - Soutenir les victimes de violence
 - Pratique fondée sur des preuves
- CHF 6400.-
- 18 journées de formation
- Dispensé annuellement
- En présentiel



Objectifs pour les diplômé.e.s du CAS

- ▶ Notre objectif est que les diplômés de ce CAS soient en mesure de:
 - Reconnaître et documenter les traces de violence.
 - Développer une compréhension de base de la médecine légale clinique.
 - Se munir des bases juridiques importantes pour la pratique.
 - Avoir une compréhension approfondie de la manière de s'adresser aux victimes et aux auteurs d'agressions et de violences.
 - ▶ Être sensibilisés à la fragilité des personnes concernées lors des consultations.

Méthodologie et didactique

- Ateliers sur le prélèvement de preuves et la documentation photographique
 - Moulage
- Entraînement à la communication
- Enseignement ex-cathedra pour la transmission de connaissances
- Discussion et échange en groupes
- Etude de cas



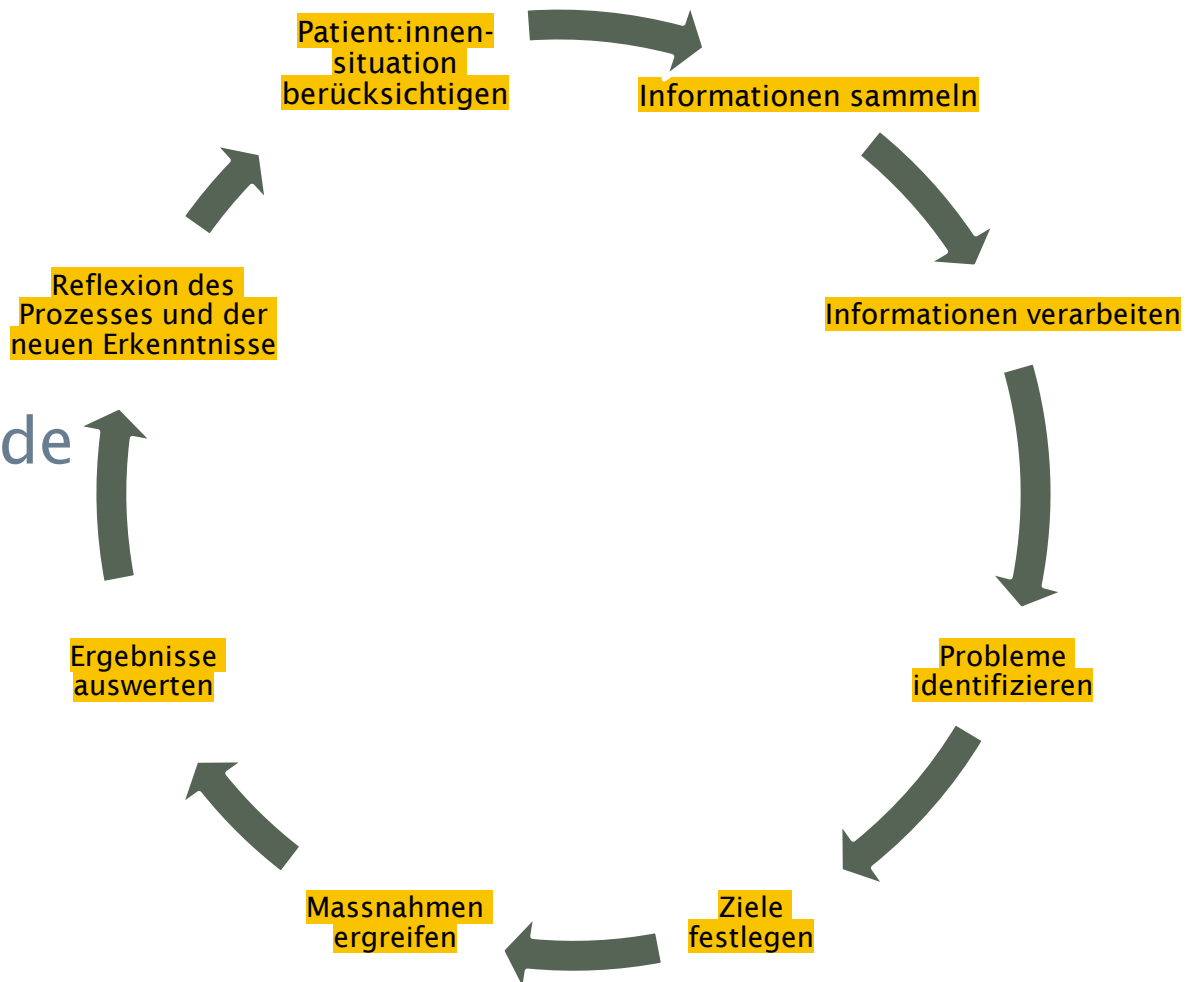
Attestation des compétences

- Vignette de cas avec réflexion
- Entretien avec des experts
- Portfolio
- Travail écrit CAS



Cycle de prise de décision clinique

Comment travaille le personnel infirmier ayant suivi une formation postgrade en forensique?



Levett-Jones et al., 2009; übersetzt von L. Watson, 2022 für interne Nutzung der Berner Fachhochschule Gesundheit

Exemple d'attestation des compétences

Freitag,
03.03.2023

Martine's Portfolio

Opfer von Gewalt unterstützen

Ausgabe Nr. 01

Martine Poffet

Opfer von Gewalt unterstützen

Motivation

Im Anschluss an meinen Fachkurs „Opfer von Gewalt erkennen“ habe mich dazu entschieden am Folgekurs „Opfer von Gewalt unterstützen“ teilzunehmen.

Meine Motivation dazu war insbesondere mein Wissen, welches ich in meinem Arbeitsalltag in einer Opferschutzorganisation als Betreuungs- und Schutzperson benötige zu erweitern.

Taglich bin ich bei meiner Arbeit mit verschiedenen Formen von Gewalt konfrontiert, welcher die mir anvertrauten Menschen zum Opfer gefallen sind.

Mein Interesse besteht darin mich in der Thematik Gewalt und Opfer von Gewalt fortlaufend zu sensibilisieren und das Erlernte in meinem Alltag umzusetzen. Relevant sind für mich in meinem beruflichen Umfeld folgende Fragen:

Wie spreche ich sie/ihn an?

Wie gehe ich auf sie/ihn ein?

Wie kommuniziere ich mit ihr/ihm?

Wie kann ich sie/ihn unterstützen?

Was sind seine/ihre Rechte?



Signale wahrnehmen - statt wegschauen

Martine Poffet

Verknüpfung mit der Praxis

Das nötige Knowhow

Durch meine Aufgabe als Betreuungs- und Schutzperson bei einer Opferschutzorganisation komme ich immer wieder in Kontakt mit Opfer von häuslicher Gewalt oder Opfer von anderen Gewaltsituationen wie Klan-Gewalt oder Menschenhandel. In letzter Zeit stellen wir eine Zunahme von Fällen von sehr schwerer Gewalt, oft bis hin zur versuchten vorsätzlichen Tötung fest.

Das nötige Knowhow aus diesem Fachkurs nun mit meiner Erfahrung zu kombinieren und praktisch anzuwenden, ist für mich wichtig. Wissen, wie eine gewaltbetroffene Person bewusst anzusprechen und die erlernten Kommunikationstechniken bewusst umzusetzen, bedeutet für mich eine grössere Sicherheit bei meiner Arbeit.

Die Kommunikation und Kooperation mit

Opferberatungsstellen und dergleichen gehören auch zu meinen Aufgaben im Alltag. Nach einem Gewaltangriff wird uns, sofern das Opfer eine externe Unterbringung wünscht oder diese aus Sicherheitsgründen benötigt, unserer Schutzunterkunft zugewiesen. Dies entweder direkt nach einem Gewaltvorfall oder nach einem Spitalaufenthalt, wenn der Vorfall schwerwiegend war.

Informationen über das Vorgefallene, Zustand, Gefährdungslage sind wichtig, um die betroffene Person richtig zu betreuen, sie für die Zukunft zu unterstützen aber auch sie richtig schützen zu können. Gespräche und Gesprächstechnik ist daher von grosser Wichtigkeit.

Vertrauen zum Opfer aufzubauen ist die

Exemple d'attestation des compétences

Fallbeispiel aus meinem Arbeitsalltag

Eine im 4. Monat schwangere Frau und Mutter von einem 6-jährigen Sohn, wird uns nach einem Tötungsversuch und dem darauffolgenden Spitalaufenthalt vom Gewaltschutz einer Kantonspolizei zugewiesen. Auch ihr Lebenspartner wird bedroht und benötigt Sicherheit in unserer Schutzeinrichtung.

Die Betroffene wurde von ihrem Ex-Mann schwer verletzt. Sein Klan lässt nicht zu, dass die geschiedene Betroffene eine neue Beziehung eingeht. Sie soll getötet werden. Die Gefahrensituation wird von der Polizei als sehr hoch eingestuft. Das Bedrohungsmanagement und der Gewaltschutz der Polizei ist involviert. Schon vor dem schwerwiegenden Angriff, kam es immer wieder zu Gewaltvorfällen.

Der Betreuungsaufwand ist hoch. Die Frau ist vom Vorfall schwer traumatisiert, benötigt psychologische Hilfe. Weiter benötigt sie Hilfe im Alltag. Die Verletzungen waren so schwerwiegend, das grosse Teile der Sehnen an den Händen zerstört wurden.

Im Gesamtkontext betrachtet dürfte der kulturell-religiöse Hintergrund der Involvierten eine wichtige Rolle in dieser Dynamik spielen.

Durch die Klan- und Stammeskultur besteht immer noch eine grosse Gefährdung sowohl für die Mutter, ihren 6-jährigen Sohn, ihr ungeborenes Kind sowie ihren Lebenspartner.

Meine Aufgabe besteht darin, die Klientin so weit als möglich zu unterstützen, Gespräche zu führen, Zukunftsperspektiven zu besprechen und Alternativen zu finden. Auch betreue und unterstütze ich sie bei den polizeilichen Einvernahmen. Die Einvernahmen können zu Flashbacks und einer erneuten Traumatisierung führen.

Fragen an die Gruppe

1. Sind Personen mit einem Migrationshintergrund öfters von Gewalt betroffen?
2. Was sind die Hauptaufgaben des Bedrohungsmanagements?
3. Wer hat Anspruch auf Opferhilfe?



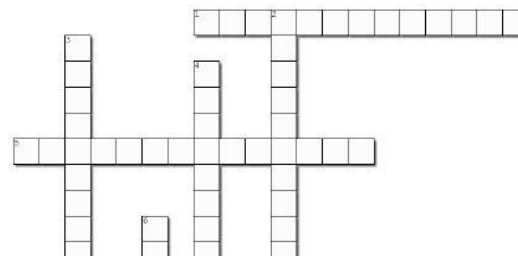
Aufgabe

Dokumentiere und beschreibe folgende Bilder*:



*Bilder mit Einwilligung der Betroffenen

Rätsel



Kriminalität

War es ein Beziehungsdelikt? Frau wird am Bahnhof Olten angegriffen und schwer verletzt!



Exemple d'attestation des compétences

Martine Poffet

Interview Zum Fachkurs



Frage: Was haben Sie gelernt?

In diesem Fachkurs habe ich gelernt wie man Personen, die körperliche Gewalt, Verletzungen durch körperliche Angriffe, Waffen, Verkehrsunfälle oder Vergiftungen erlebt respektive überlebt haben, kompetent begleiten kann. Dazu wurden die rechtlichen Grundlagen vermittelt.

Über die verschiedenen Erscheinungsbilder von Verletzungen aus verschiedenen Gewaltdelikten wurde ich sensibilisiert.

Frage: Was haben Sie noch gelernt?

Ich habe gelernt, Symptome von Gewalt zu dokumentieren und die Spuren zu sichern damit sie gerichtlich verwendbar sind.

Gespräche mit Opfer sowie auch Kommuni-

Es steht nicht immer ein Dolmetscher zur Verfügung. Dazu gibt es noch interkulturelle Unterschiede. Ich habe gelernt vorsichtiger und bewusster zu kommunizieren. Ich habe gelernt, nicht nur auf Worte zu hören, sondern auch auf Gesten und Mimik zu achten.

Frage: Was nehmen Sie für Ihr weiteres Leben mit?

Sehr viele wertvolle Informationen und Anregungen nehme ich **für meine Zukunft** und in meinen Arbeitsalltag mit. Ich habe gelernt auf welche Art ich ein Gewaltopfer auf die Verletzungen ansprechen soll, auf welche Signale ich zukünftig mehr achten muss und was die Unterstützungsmöglichkeiten sind.

Frage: Was Ihnen besonders leicht oder besonders schwergefallen?

Die Fallbeispiele, in welchen wir in die Rolle einer Fachperson oder eines Opfers geschlüpft sind, waren herausfordernd, aber auch sehr bereichernd. Da ich mich aber in eine Alltagssituation versetzen konnte, fiel mir die Praxisübung **eher leicht**. Die rechtlichen Aspekte, vor allem im Bezug auf das Gesundheitswesen (Spital) **fielen** mir eher **schwer**, da dies für mich ein neuer Bereich ist und meinen Berufsalltag bis jetzt wenig betroffen hat. Trotzdem empfand ich den Stoff sehr lehrreich.

Frage: Wie würden Sie Ihre Entwicklung einschätzen?

Aus diesem Kurs nehme ich sehr viel für

Hier findest du Hilfe

Bist du oder ist jemand, den du kennst, von sexualisierter, häuslicher, psychischer oder anderer Gewalt betroffen?

Hier findest du Hilfe:

- Polizei nach Kanton
- Online Opferberatung
- Beratungsstellen der Opferhilfe Schweiz
- Frauenberatung sexuelle Gewalt
- Lilli.ch, Onlineberatung für Jugendliche
- Frauenhäuser in der Schweiz und Liechtenstein
- Zwüschehalt, Schutzhäuser für Männer
- LGBT+ Helpline, Tel. 0800 133 133
- Alter ohne Gewalt, Tel. 0848 00 13 13
- Dargebotene Hand, Sorgen-Hotline, Tel. 143
- Pro Juventute, Beratung für Kinder und Jugendliche, Tel. 147
- Beratungsstellen für gewaltausübende Personen



Résumé

- L'intérêt augmente d'année en année
- La focalisation interdisciplinaire avec divers enseignants fait ses preuves
- Le rattachement à la Haute école spécialisée bernoise en tant que partenaire pour la continuité de la formation initiale et postgrade dans les soins infirmiers est un atout
- Toutes demandes concernant la filière sont les bienvenues





Questions-Discussion

www.menti.com
Code: 42 34 88





Centre
Universitaire
Romand

Médecine
Légale

3^{ème} Modèle:

Unité de médecine des violences (UMV) du CHUV : clinique, recherche, enseignement



Valérie Asal

Infirmière cheffe d'unité de soins

Anne Cattagni

Chargée de recherche, MA Expert démographe, BA Sociologie

Unité de médecine des violences, CHUV

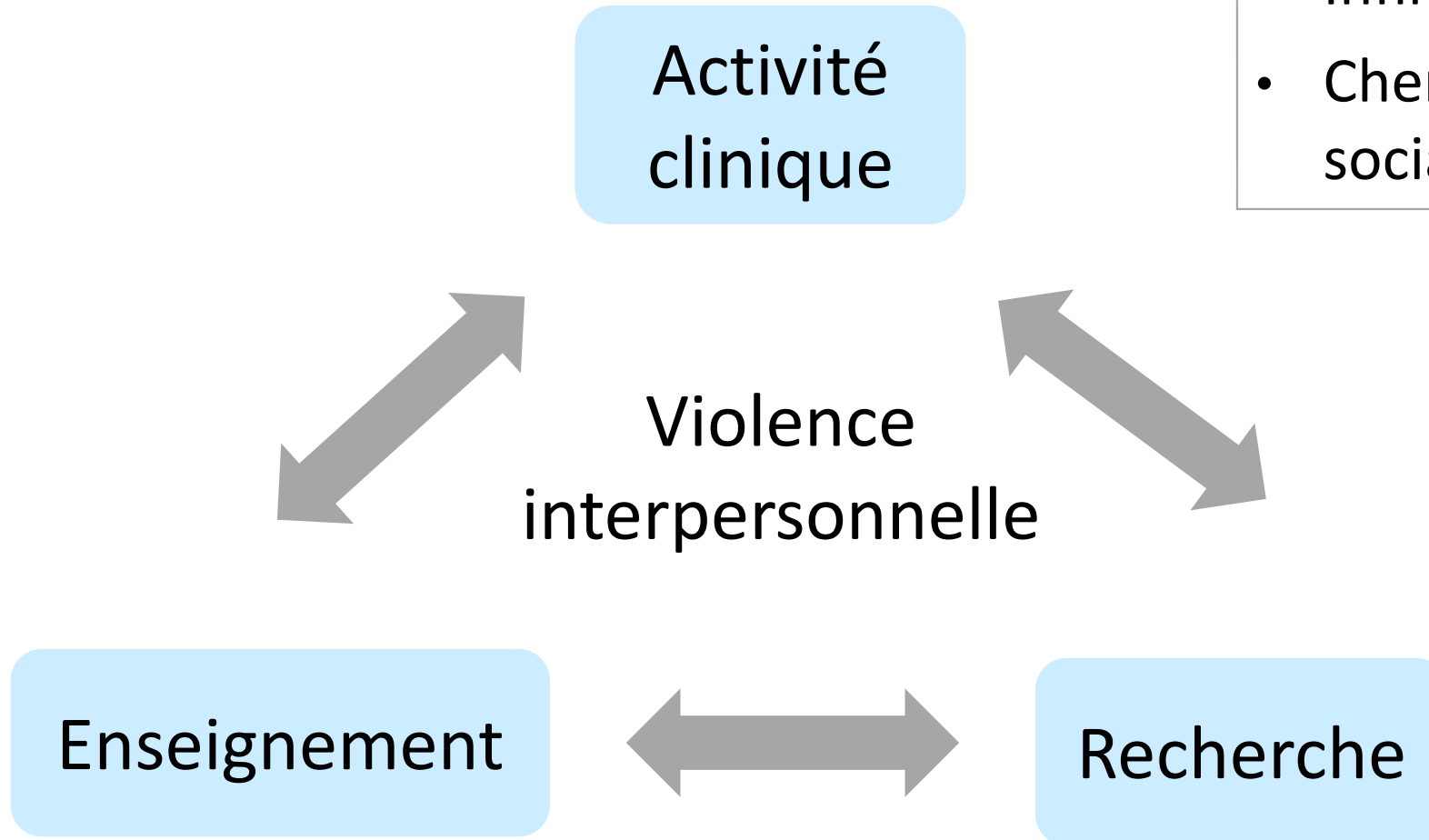
Berne – 30.11.2023

Contexte de la création de l'UMV en 2006

- Par le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML)
 - Rendre les prestations médico-légales accessibles aux victimes
- Au sein du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
 - Améliorer la prise en charge des femmes victimes de violence conjugale se présentant aux Urgences
- Grâce à une volonté politique : financement par l'État de Vaud
 - Lutter contre la violence domestique



3 missions



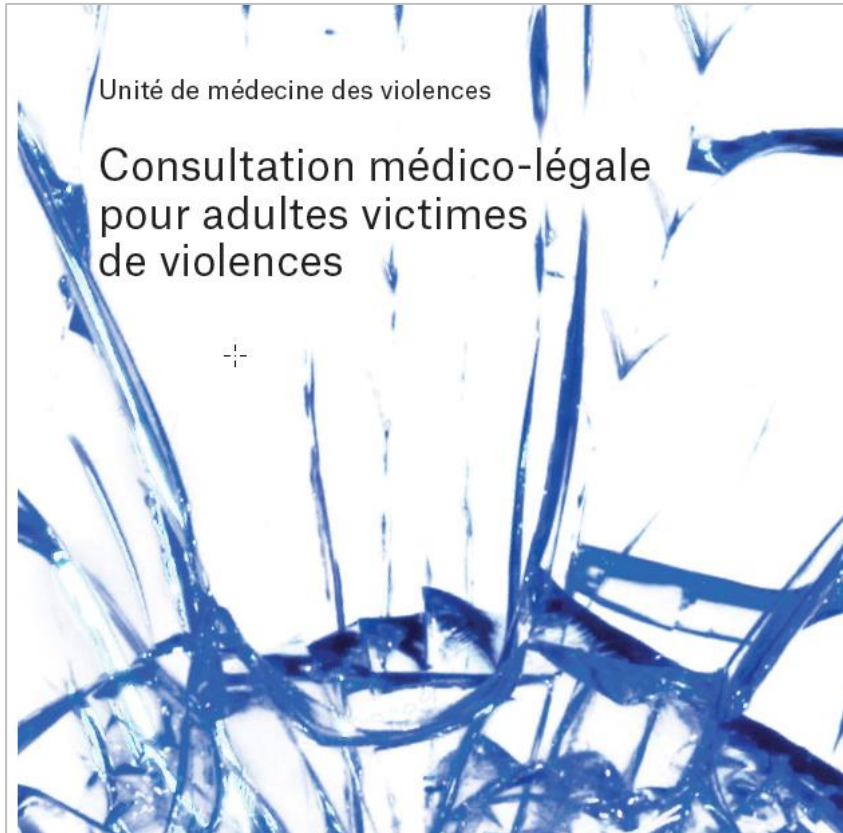
- Médecins légistes
- Infirmières spécialisées
- Chercheuses en sciences sociales



ACTIVITÉ CLINIQUE



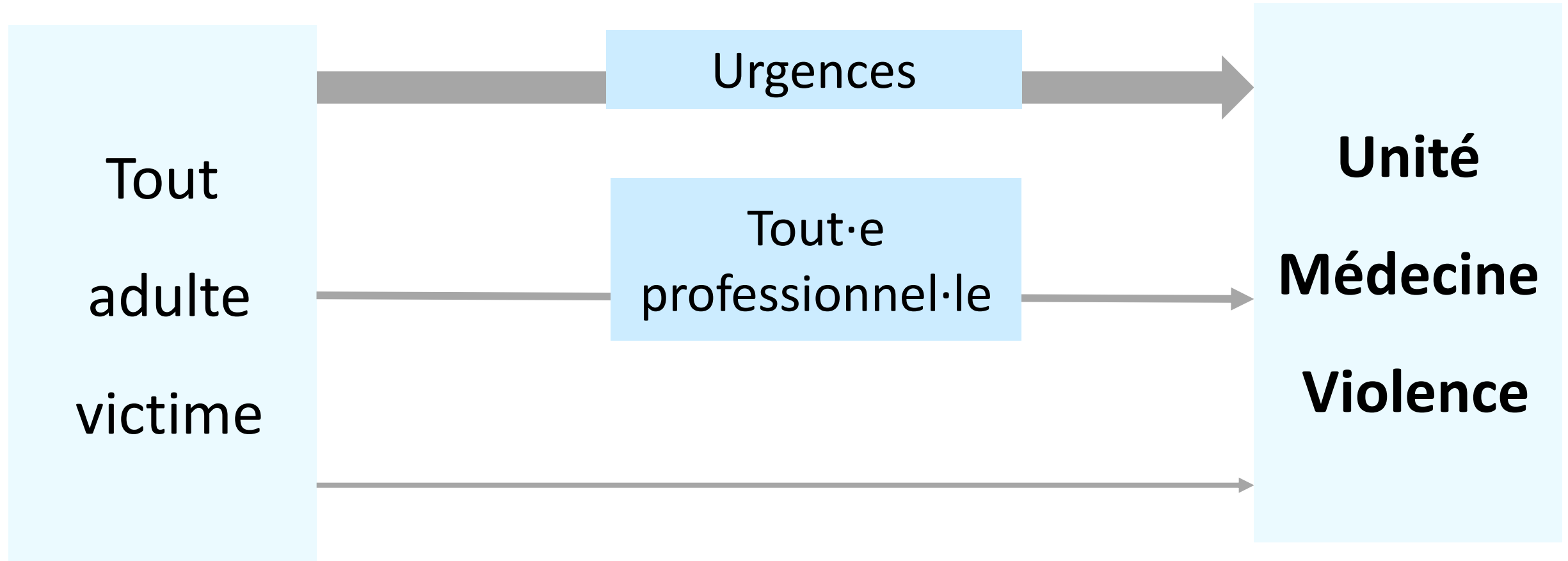
Une consultation spécialisée



- Violence interpersonnelle
- Infirmières sous la supervision de médecins légistes
- 365 jours/an
- Rendez-vous à 24-48h

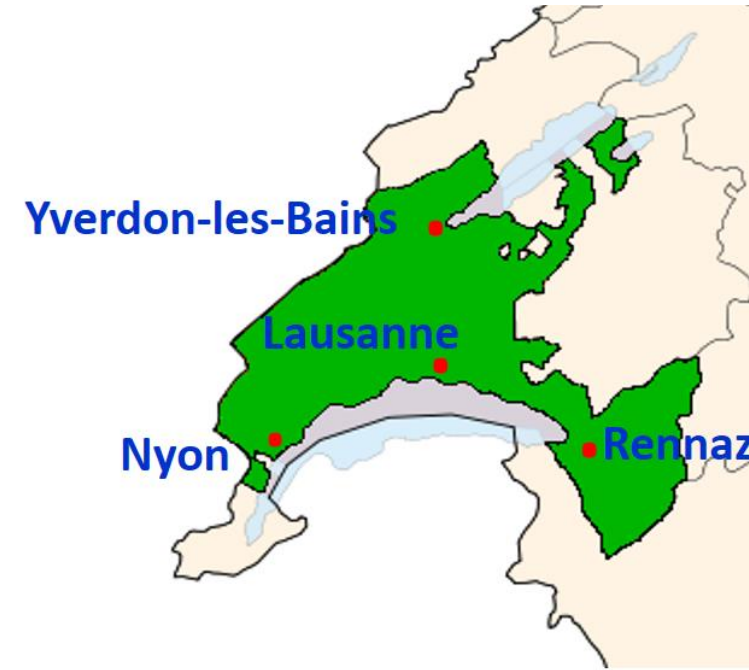


Accès



Accessibilité

- Un centre dédié
 - Facilement repérable
 - Moins de risque de se sentir stigmatisé·e ou jugé·e
- Des prestations médico-légales de proximité
 - Confidentielles
 - Indépendantes d'un dépôt de plainte
 - Gratuites
 - Interprétariat et garde des enfants



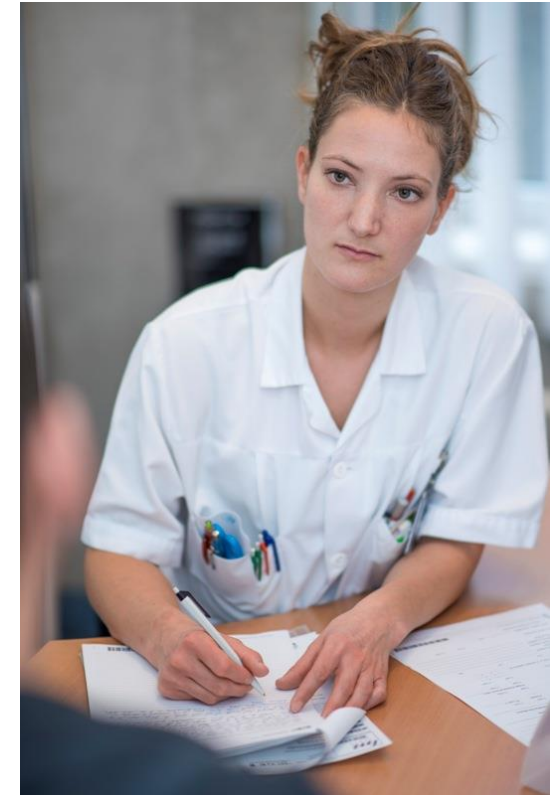
Objectif

- Documentation médico-légale de la violence vécue
 - toutes ses formes et sa durée
 - ses conséquences physiques, psychiques et sociales
- constat médical et photos



Objectif

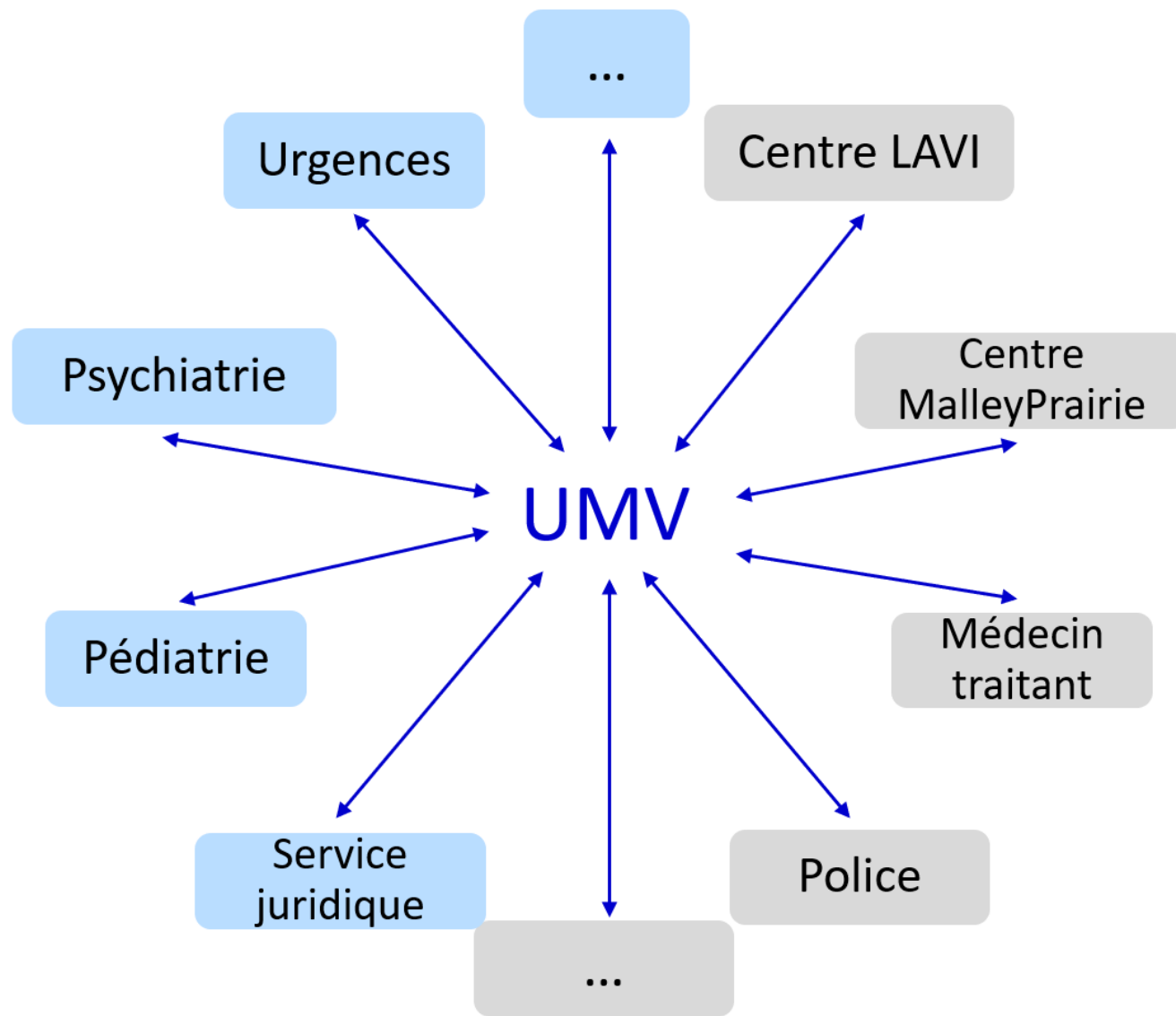
- Orientation vers le réseau médico-psycho-social et juridique « sur mesure », selon
 - les besoins et ressources
 - les souhaits
 - la marge de manœuvre réelle



Des collaborations

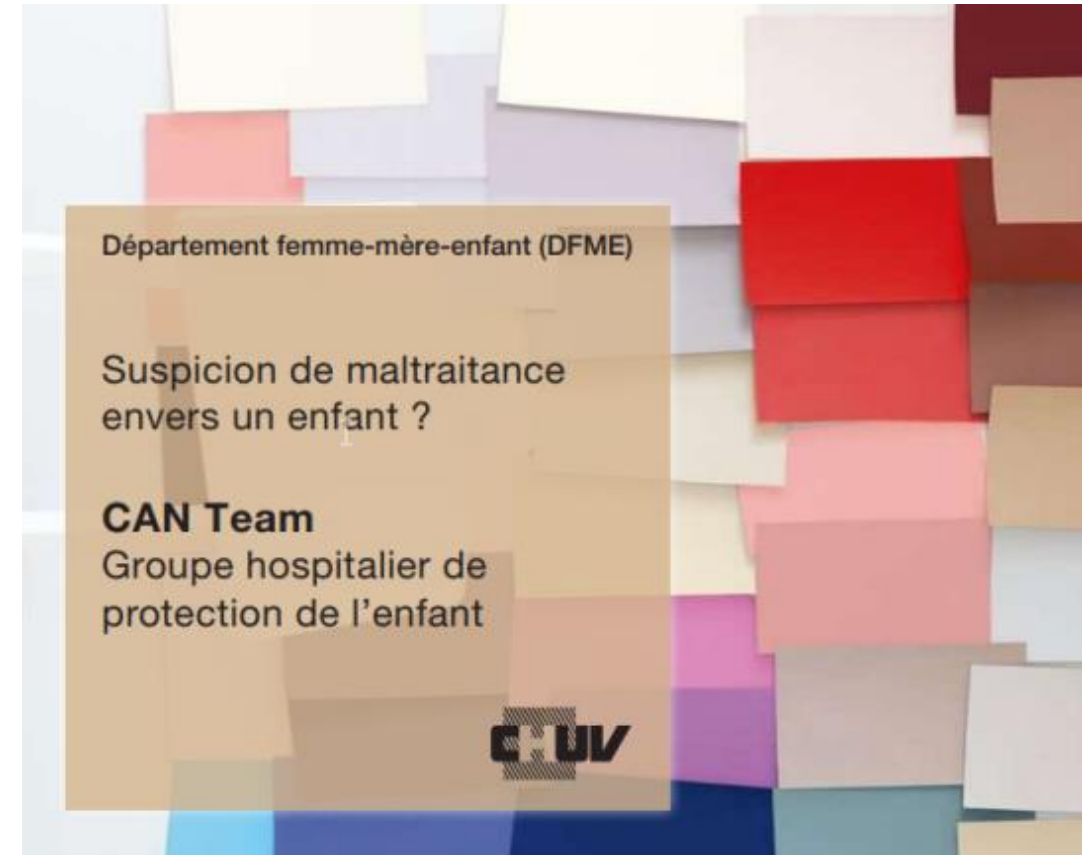
Hôpital

Réseau

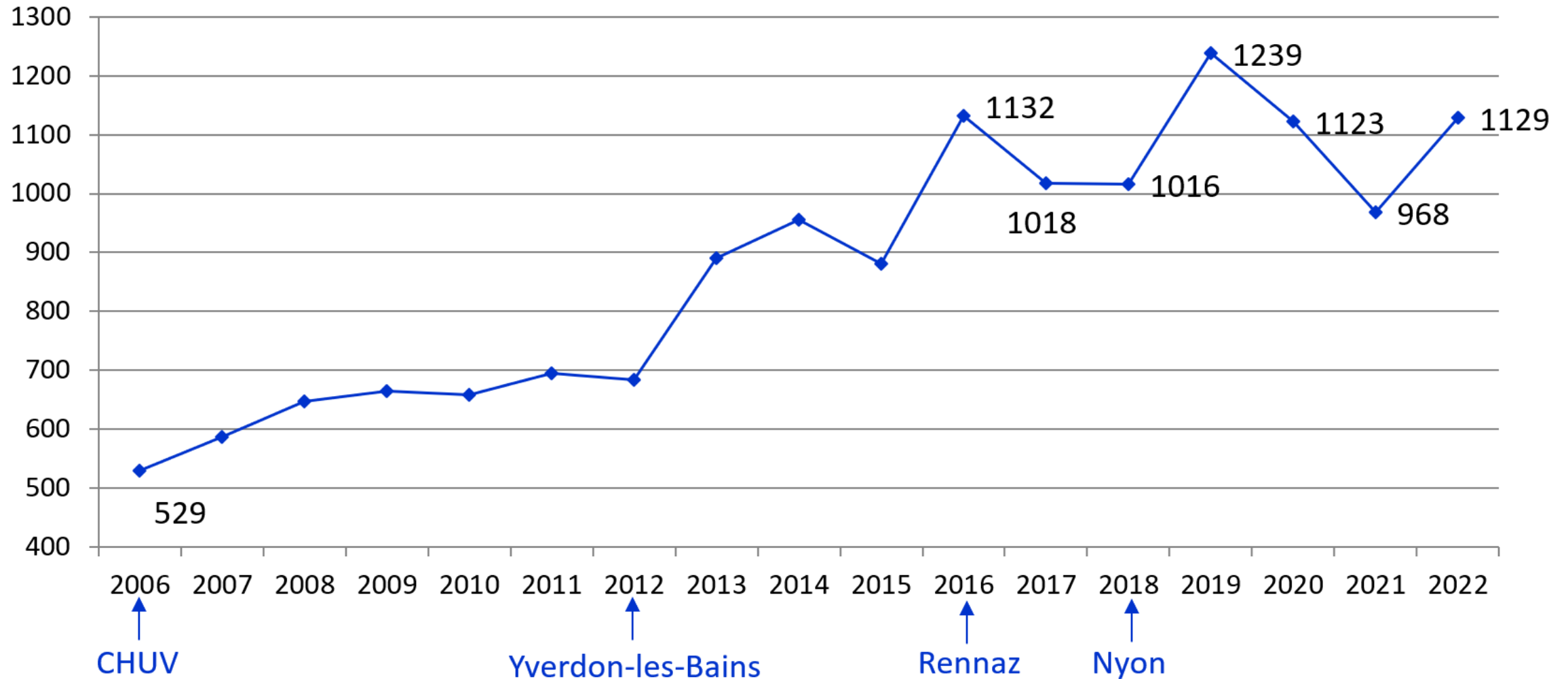


Prise en compte des enfants

- Violence dans le couple
 - 1/3 consultations
 - 85% femmes victimes
 - 1/2 parents d'enfant·s mineur·s
- Détection des enfants exposés



Nombre de consultations



Des infirmières : pourquoi ?

- Connaissances en anatomie, physiologie et physiopathologie
- Sens de l'observation clinique avec un vocabulaire professionnel partagé
- Compétences dans la relation d'aide, écoute active et empathie
- Capacité à travailler en interpro et en réseau
- Expérience des conséquences de la violence



Des infirmières : quel profil ?

- Expérience clinique
- Intérêt pour le travail administratif
- Excellentes capacités rédactionnelles
- Travail
 - Subtil équilibre entre autonomie et interdisciplinarité
 - A temps partiel recommandé

| SOINS

Infirmier-ère pour l'Unité de Médecine des Violences

Afin de compléter son équipe, l'Unité de Médecine des Violences recherche un-e infirmier-ère entre 40% et 60% dès le 01.10.2021.



Des infirmières : quelle formation initiale ?

L'Unité de médecine des violences du Centre universitaire romand de médecine légale vous propose, au sein d'un partenariat entre le CHUV et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, la formation

Certificate of Advanced Studies (CAS)
« Violence interpersonnelle : aspects et soins médico-légaux »



CHUV Direction médicale
Direction des soins

ELSF
La Source.
Institut et Haute
Ecole de la Santé

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

10 ECTS

L'Unité de Médecine des Violences du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale vous propose, au sein d'un partenariat entre le CHUV et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, le

Module de formation continue
« Maltraitance envers les personnes âgées : aspects et soins médico-légaux »



CHUV Direction médicale
Direction des soins

ELSF
La Source
Institut et Haute
Ecole de la Santé

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

5 ECTS

+

formation
en emploi

=

6 mois pour
une activité
clinique
autonome



17 ans après, quels enseignements ?

- Cette organisation des soins et cette complémentarité médico-infirmière permettent
 - d’offrir une réponse appropriée aux besoins des patient·e·s victimes à un moment critique de leur parcours de vie et de santé
 - et ainsi de mieux faire face à un problème de santé publique



17 ans après, quels enseignements ?

- Cette organisation des soins et cette complémentarité médico-infirmière nécessitent
 - un engagement individuel et des valeurs partagées
 - des changements institutionnels structurels, gages de pérennisation
 - une modification des cultures professionnelles
- Et requièrent une volonté politique forte



ACTIVITÉ DE RECHERCHE



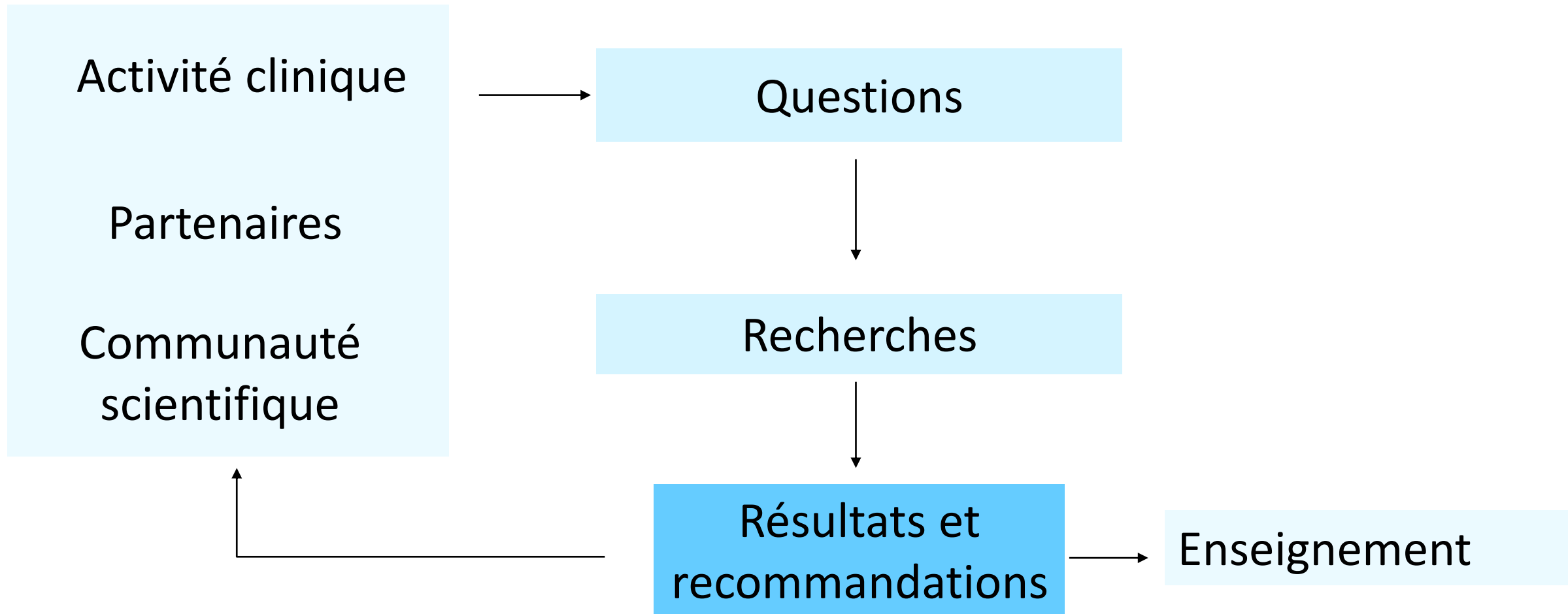
Des données riches et inédites à disposition



- **Dossier patient informatisé**
 - Données socio-démographiques des personnes victimes et des personnes auteures
 - Récit des violences
 - Types et localisation des lésions
 - Conséquences bio-psycho-sociales
 - Antécédents de violence sur toute la vie
 - Comment vont les enfants
- **Base de données : recrutement de participant·e·s**

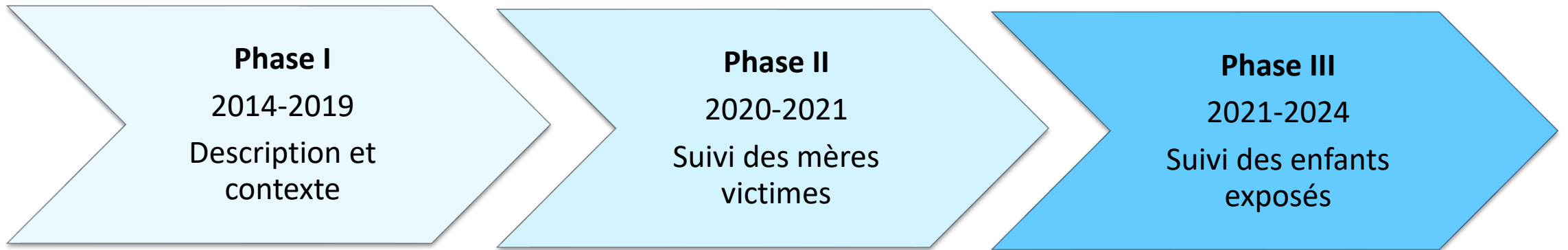


Utilité de la recherche



Exemple de projet de recherche

- Exposition des enfants à la violence dans le couple



➔ Recommandations en termes de prévention, intervention, formation, recherche et de réflexion sur les aspects législatifs



ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT



Enseignement

Universitaire

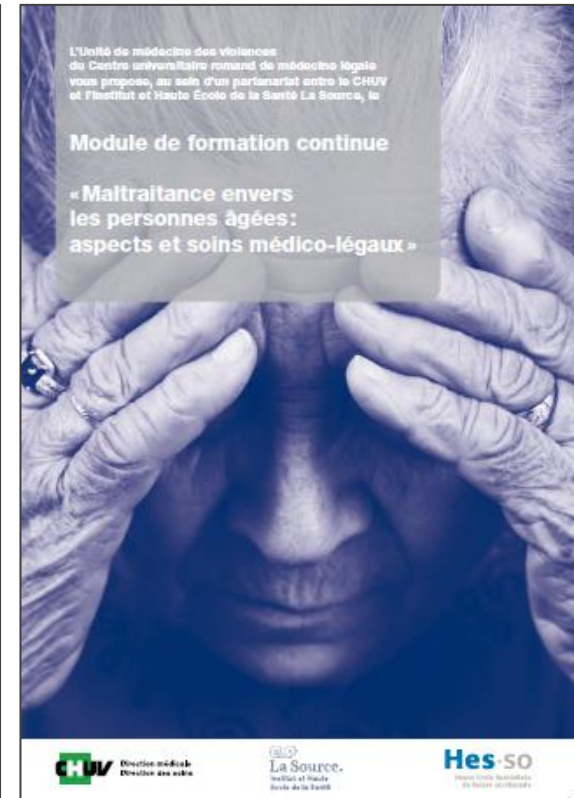
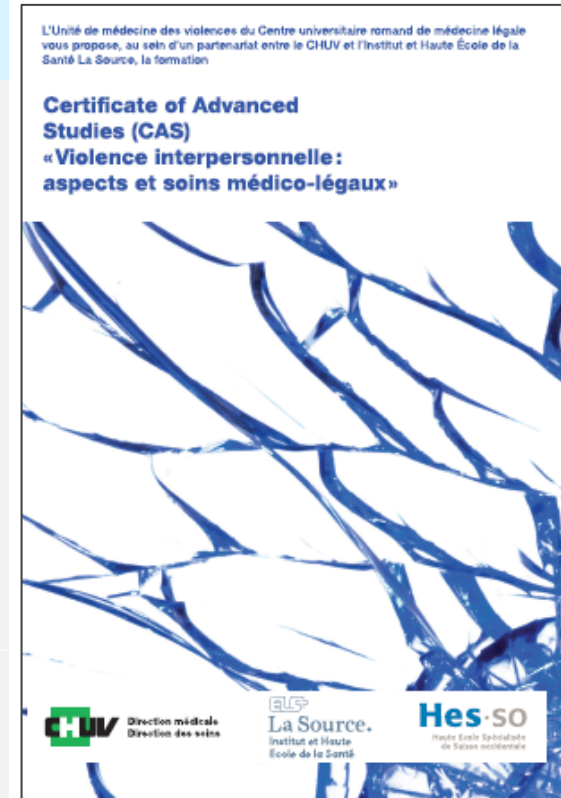
Pré-gradué

- Médecine
 - UNIL-FBM
 - Université de Fribourg
- UNIL-Ecole des Sciences Criminelles
- HES-SO
 - Haute École de Santé Vaud
 - Haute École de la Santé La Source

Post-gradué

- CAS «Violence interpersonnelle»
- Module «Maltraitance envers les personnes âgées» (MPA)
- Autres

Non universitaire



Focus sur le CAS et le module MPA

- **Organisation**

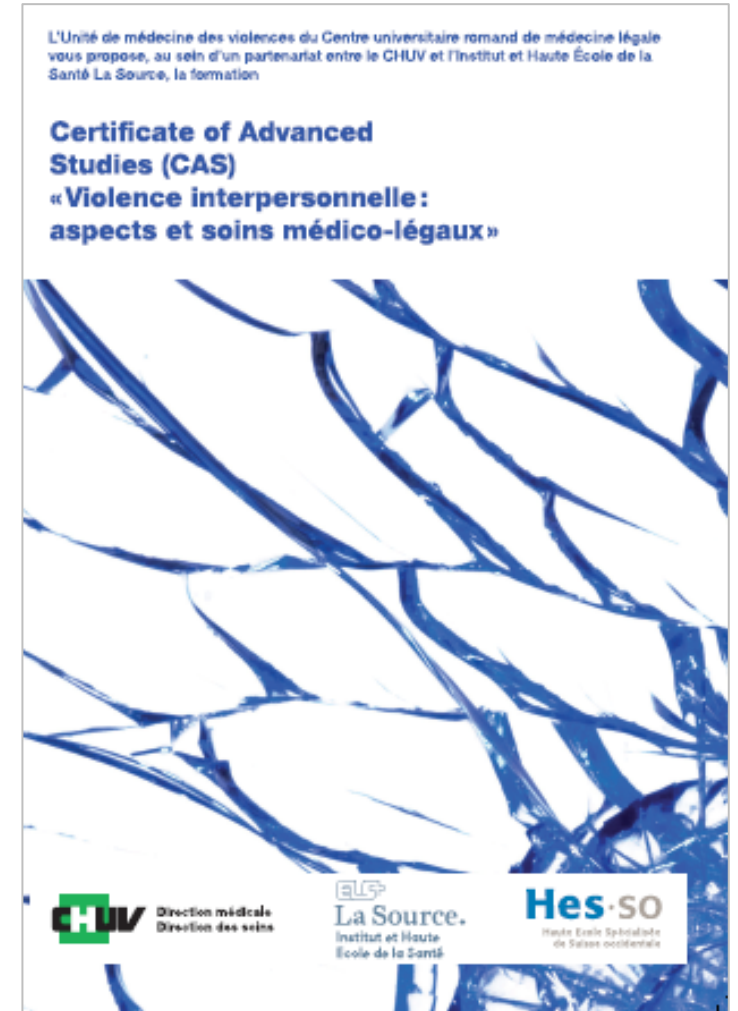
- Collaboration avec HES-SO La source
- Tous les ans, en alternance
- Enseignement pluridisciplinaire

- **Public cible**

- Domaines santé, social, justice
- Confronté·e·s à des situations de violence

- **Limites**

- Couverture réduite
- Formations longues (médecins)



Focus sur le CAS et le module MPA

- **Points forts**

- Adaptées pour toute la Suisse romande
- Pluridisciplinarité des intervenant·e·s et des participant·e·s
- Mixité des profils des intervenant·e·s : enseignement, recherche, pratique



Richesse et variété des apports

Niveau de satisfaction des participant·e·s +++

L'Unité de Médecine des Violences du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale vous propose, au sein d'un partenariat entre le CHUV et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, le

Module de formation continue

« Maltraitance envers les personnes âgées : aspects et soins médico-légaux »

CHUV Direction médicale Direction des soins

Institut et Haute Ecole de la Santé La Source Lausanne

Hes-so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale




RECONNAISSANCE DE L'UMV



Reconnaissance de l'UMV

- OFJ 2020 : un des 2 exemples de bonnes pratiques en Suisse, offre la plus complète
- GREVIO 2022 : citée en exemple pour chacune des 3 missions + collaboration interdisciplinaire et interinstitutionnelle efficace

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DF.JP
Office fédéral de la justice OFJ
Domaine de direction Droit public
Unité projets législatifs I

Berne, le 20 mars 2020

Prise en charge médicale des cas de violence domestique. Politiques et pratiques cantonales et opportunité d'un mandat explicite dans la LAVI

Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 14.4026 Groupe socialiste du 26.11.2014

SEXUAL HARASSMENT
DOMESTIC VIOLENCE

GREVIO
Rapport d'évaluation de référence Suisse

” le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

harcèlement
VIOL

Convention d'Istanbul





INTÉGRATION DE LA THÉMATIQUE DANS LA FORMATION



Quel est l'objectif de cette intégration?

- Pas une fin en soi

Intégration
dans le
curriculum

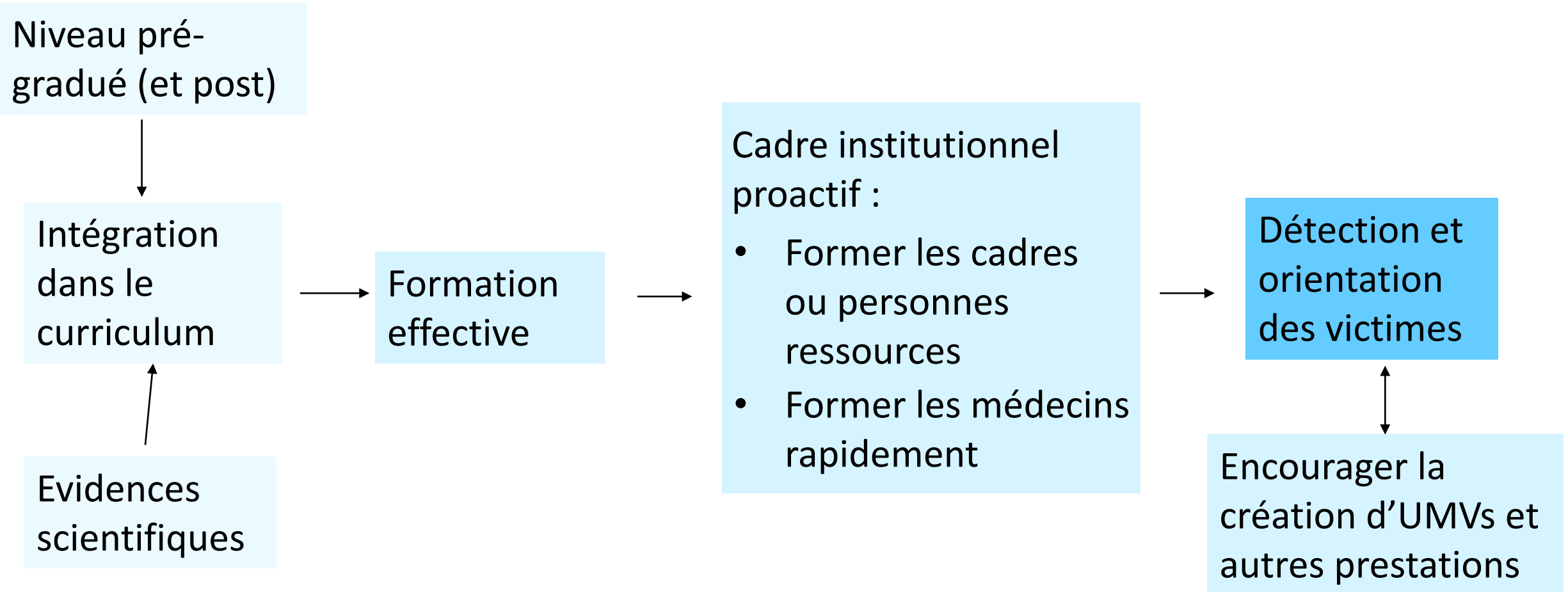


Détection et
orientation
des victimes

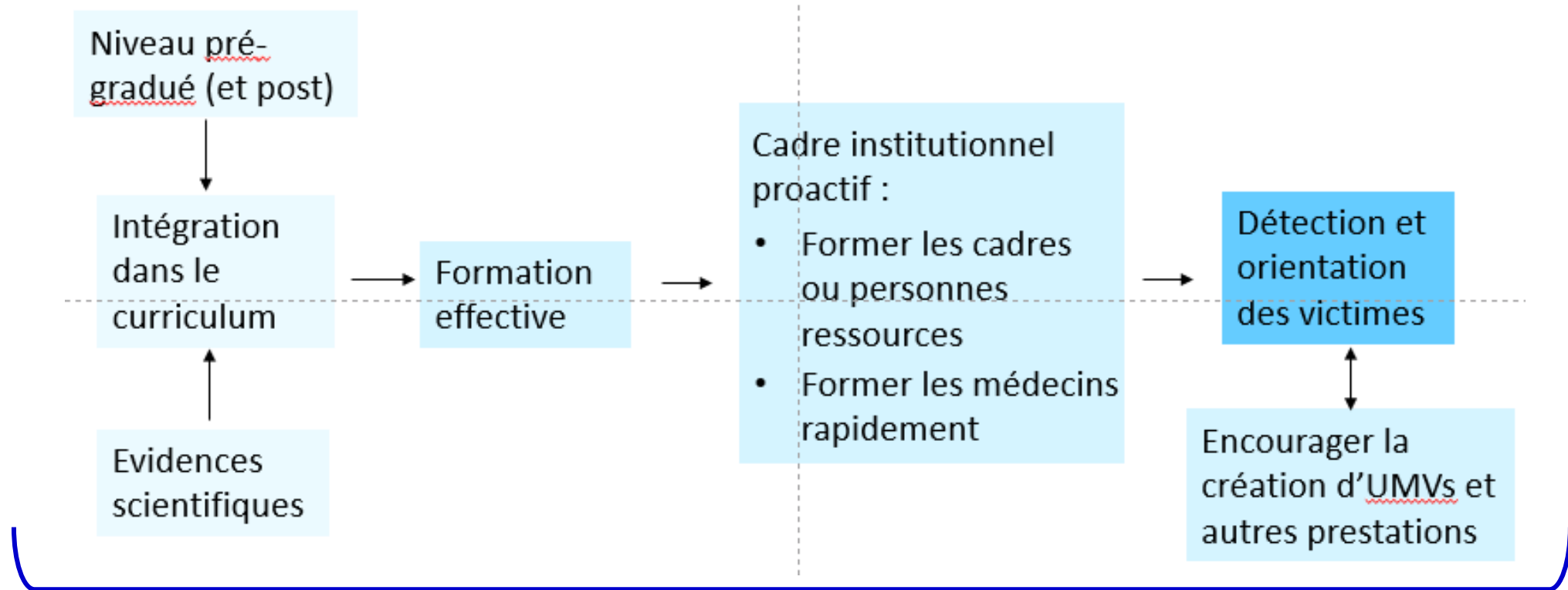
- Intégration dans le curriculum = condition nécessaire...
- ... mais pas suffisante



Autres points d'attention



Renforcer le rôle de la santé publique ?



Relayer les recommandations de l'OMS
& participer aux débats politiques



Merci de votre attention



Centre hospitalier



4^{ème} Modèle:

Centre de formation Violence domestique Luzern

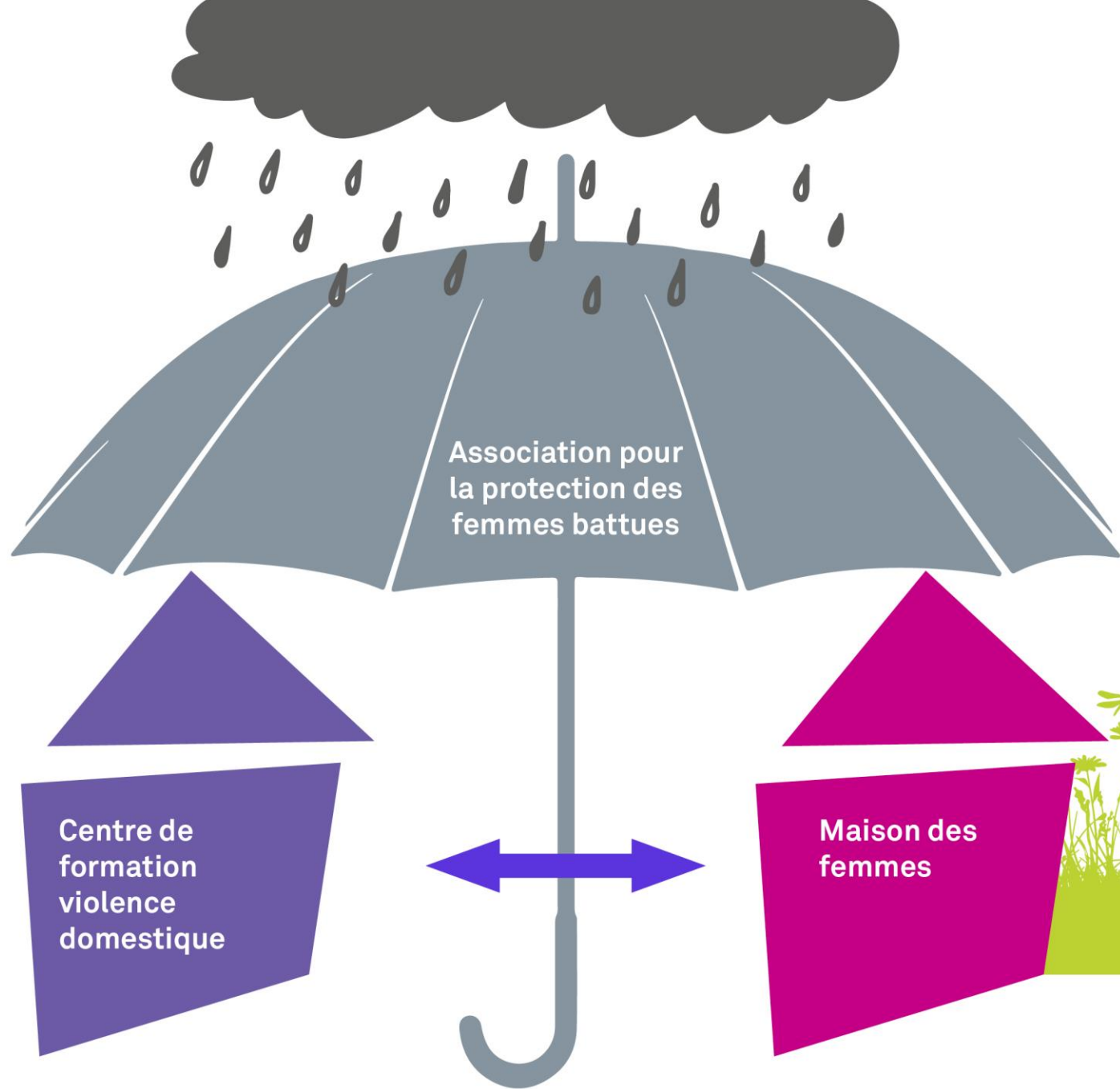
MSc Petra Sidler



Sommaire

- **Contexte du centre de formation Violence domestique**
- **Le centre de formation et la maison des femmes**
- **Offres du centre de formation**
- **...par exemple les sages-femmes**
- **Du savoir pratique à l'apport professionnel**





Les principes de base

- **Prise en compte du point de vue des personnes concernées**
- **Fondement sur des faits et sur la théorie**
- **Forte orientation pratique**



Offres du centre de formation

- Inputs professionnels, workshops, formations
- Elaboration de fiches d'informations
- Conférences
- Exposition itinérante Bienvenue à la maison – une exposition sur la violence dans la famille et au sein du couple
- Page internet (films éducatifs, connaissances spécialisées et connaissances pratiques)



De la maison des femmes

« ...et j'étais dans la semaine 32, donc avec un tel ventre, quand la police m'a dit que je devais absolument aller dans une maison d'accueil pour femmes ... c'était terrible pour moi. Tu as un enfant dans le ventre ... Et tout d'un coup, je me suis dit qu'il ne bougeait plus du tout... A la maison des femmes, on m'a promis de m'accompagner à la clinique gynécologique et de tout expliquer là-bas. A cause de la violence et tout ça. »

« Au début, tout allait bien, avec le mariage et même avant. A ce sujet rien à dire (...) quand il m'a frappé le ventre, j'ai pensé que maintenant l'enfant était mort (...) je me suis alors enfermée jusqu'au matin (...) je ne savais pas à qui me confier. »



Conception interdisciplinaire



Claudia Bernasconi, Direction travail social scolaire ...



Eliane Tschlümperlin, Conseillère de ...



Roman Heggli, Secrétaire général Pink Cross, ...



Stephan Schärli, Chef de Division Urgences, ...



Mireille Audeoud, Senior researcher, Haute école ...



Yolanda Schütz, Office indépendant de plaintes pour ...

Percevoir les signaux d'alerte à temps	
Reconnaître	
S'informer	
Documenter	
Aborder le sujet	
Agir	
Questions et réponses	
Liens internet	



Andrea Heri Black, Responsable organes spécialisés, APMA Lucerne, ...



Gisela Jaun, Procureur général suppléant, ...



Christian Studer, Médecin généraliste, ...



Roland Reisewitz, Conseiller en matière de violence, ...



Christoph Braun, Groupe spécialisé dans la protection contre la violence, Lucerne ...



Sorina Zollinger, Psychothérapeute, Institut ...



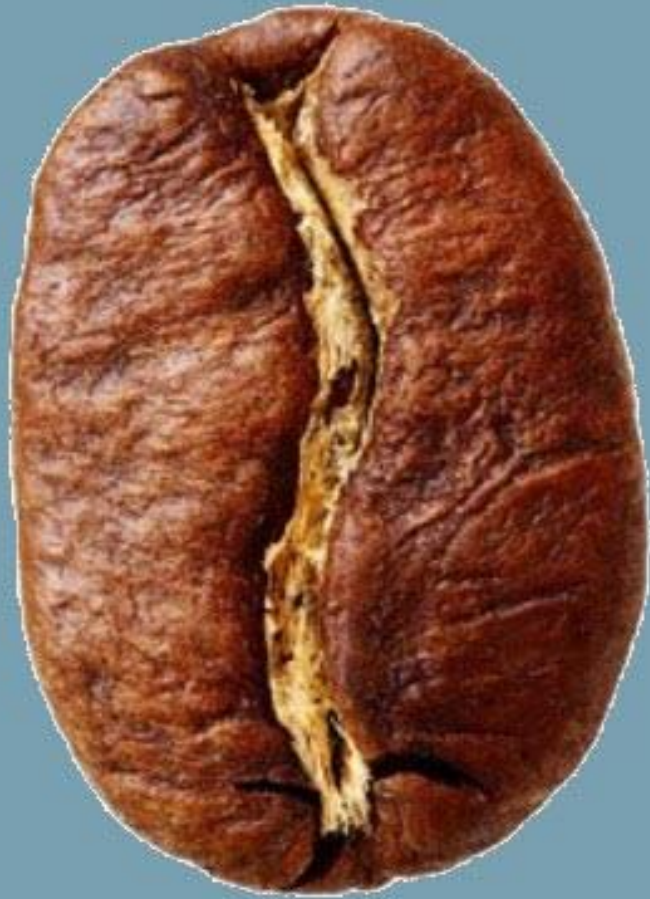
**Contribuez à la
détection de la
violence
domestique**



Questions-Discussion

www.menti.com
Code: 42 34 88





Pause café & Visite des stands d'information



Interview 1

Pertinence des connaissances sur la violence domestique pour la pratique professionnelle

Valentine Roduner, Sage-femme indépendante



Interview 2

Pertinence des connaissances sur la violence domestique pour la pratique professionnelle

Irene Spengler, Chef de groupe des soins d'anesthésie



MENTIMETER QR CODE

Posez vos questions
sur Mentimeter via le
code QR ou
directement sur :

www.menti.com

Code: **42 34 88**





Violence domestique dans la formation initiale, postgrade et continue – quelles perspectives?



Débat : Violence domestique dans la formation initiale, postgrade et continue – quelles perspectives?

Ursula Klopstein

Haute école spécialisée
bernoise

**Anne Cattagni Kleiner
& Valérie Asal**

Centre hospitalier
universitaire vaudois

Magdalena Küng

Service de coordination de
la violence domestique Soleure

Ornella Rouveirolles

Haute école de santé de
Genève



Questions-Discussion

www.menti.com
Code: 42 34 88





Mot de clôture

Déborah Prisi Brand, Cheffe de Division a.i.
Professions de la santé,
Office fédéral de la santé publique OFSP



**MERCI pour votre
engagement**